



BULLETIN COMMUNAL N°34

Notre village isérois
en plein cœur de la Bievre



LA CARTE NATIONALE D'IDENTITE EST GRATUITE ET OBLIGATOIRE



**La carte nationale d'identité est valide 15 ans
à compter du 1er janvier 2014**

NUISANCES SONORES

J'évite de faire du bruit (tonte, tronçonneuse, musique trop forte...) afin de respecter le repos du voisinage.

L'arrêté préfectoral n° 97-5126 stipule : ... les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leurs intensités sonores telles que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Le bruit peut être en effet sanctionné par le code pénal et celui de la santé publique et peut aller d'une amende (68 € ou 450 € selon le cas) jusqu'à des dommages et intérêts. Toutefois, la médiation est conseillée dans tous les cas, car les procédures passent par une conciliation.



STATIONNEMENT A L'ECOLE

Considérant l'importance du trafic routier devant l'école, à l'entrée et à la sortie des cours, et qu'il y a lieu néanmoins d'assurer la sécurité des usagers et notamment des enfants, nous rappelons que le **STATIONNEMENT** et l'**ARRÊT** sont INTERDITS devant l'école (chemin Neuf).

Les usagers devront garer leurs véhicules sur les parkings prévus à cet effet.



Assurer la sécurité des usagers est l'affaire de tous !





Bulletin d'information communale

N° 34

SOMMAIRE

Janvier 2016

Publication annuelle.

Tirage : 500 exemplaires.

Tous droits réservés.

Copyright © 2016 SARDIEU

Directeur de publication : Raymond ROUX, Maire.

Coordination : Véronique BALLY, adjointe avec la Commission Communication.

Crédit photo : Thierry LAMY & Véronique BALLY

Réalisation infographique :
avmgut@432music.org (Gillonay).

Imprimerie : ROCHAT (La Côte St André).

Le bulletin communal est distribué gratuitement à toutes les familles résidentes à Sardieu.

www.sardieu.info

Disponible 24h/24 et 7j/7

Les comptes-rendus des conseils municipaux, les publicités légales, les appels d'offre de la mairie, le calendrier des manifestations culturelles et sportives, le bulletin communal, les petites annonces et les informations de la mairie, des associations et des entreprises de Sardieu.

Statistiques de fréquentation

Total des visiteurs en 2015 = 39 310 visites

Moyenne journalière : 107,70 visites/jour

Correspondante locale de presse

Le correspondant local de presse du quotidien « **le Dauphiné Libéré** » est à votre disposition sur la commune de Sardieu. Particuliers, associations, sociétés, si vous souhaitez faire publier un article vous pouvez contacter :

Véronique BALLY

137 Chemin Neuf
38260 SARDIEU

Mobile : **06 61 31 76 72**

E-mail : vero.bally@gmail.com



SARDIEU 2016	01
INFOS LEGALES	02
SOMMAIRE	03
MOT DU MAIRE	04
ACCUEIL MAIRIE	05
VIE COMMUNALE	06 - 08
R.A.M. Relais Assistantes Maternelles	09
BUDGET 2015	10 - 11
TRAVAUX 2015	12
BIEVRE-ISERE EN 2016	13
GUIDE PRATIQUE	14 - 15
ANIMATIONS 2016	16 - 17
C.A.S. Comité d'Animation de Sardieu	18 - 19
C.C.A.S. AIDE ALIMENTAIRE	20 - 21
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE	22 - 23
ECOLE DE SARDIEU	24 - 25
CANTINE ET GARDERIE	26 - 27
LISTE DES ASSOCIATIONS	28
BB MOUV'	29
A.C.C.A.	30 - 31
A.D.M.R.	32 - 33
AMICALE BOULES	34 - 35
BLES D'OR	36 - 37
EVEIL DE SARDIEU	38
GYMNASTIQUE	39
TWIRLING SPORT	40 - 41
SOU DES ECOLES	42
UNION PAROISSIALE	43
U.M.A.C.	44 - 45
THIERRY LAMY	46
BIEVRE-ISERE A DU COEUR	47
SICTOM DES PAYS DE LA BIEVRE	48 - 49
HISTOIRE DE SARDIOCO	50 - 53
SARDIEU 2015 EN IMAGES	54 - 59
FOIRE DE PRINTEMPS	60



*A l'aube de cette nouvelle année,
je vous présente mes meilleurs vœux.*

Des vœux de bonne santé, des vœux de joie et de bonheur, des vœux de réussite dans tous vos projets, des vœux de bon rétablissement à tous ceux qui souffrent moralement ou physiquement.



Notre ami Thierry LAMY, Conseiller délégué, nous a quitté récemment à l'âge de 46 ans, après avoir lutté courageusement contre une cruelle maladie. J'ai été très affecté ainsi que le Conseil Municipal par ce départ prématuré. Nous garderons de Thierry ce qu'il nous a transmis, la générosité, la joie et la bonne humeur.



Après les atrocités que nous avons connues cette année dans notre pays, j'ai une pensée très forte pour les victimes et les blessés de cette folie humaine qu'est la barbarie mais aussi pour leurs familles dont la vie a été brisée. Je pense que nous devons être conscients que tout le monde sans exception peut être touché n'importe où, n'importe quand, c'est pourquoi nous devons être très vigilants à tout ce qui se passe autour de nous, sans tomber dans la psychose ou la délation, n'hésitez pas à signaler à la Mairie où à la Gendarmerie toutes les situations qui vous paraissent anormales voir suspectes. Nous avons tous un devoir de vigilance citoyenne pour assurer notre propre sécurité, nous devons tout simplement avoir confiance en nous et se souvenir que nous ne sommes jamais seuls.

La fusion entre les Communautés de Communes de Bièvre Isère et du Pays Saint Jeannais sera effective au 1er janvier 2016. Cette nouvelle Communauté de Communes gardera le nom de Bièvre Isère et comptera 55 communes pour une population de 55000 habitants.

La compétence urbanisme a été transmise par l'ensemble des communes à la Communauté de Communes de Bièvre Isère. Début 2016 un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal sera mis à l'étude sur l'ensemble des 55 communes de Bièvre Isère communauté. Il devrait être validé pour fin 2018. Les permis de construire seront toujours délivrés par les Maires.

L'équipe municipale est au travail, malgré les baisses de dotation de l'Etat. Cette année des décisions seront prises concernant l'entretien et la sécurité sur la voirie communale et l'entretien des bâtiments communaux.

L'INSEE nous a communiqué fin décembre la population municipale de Sardieu, elle est désormais de **1066 habitants**.

**Bonne année 2016
à toutes et à tous !**



Raymond Roux



ACCUEIL MAIRIE

Le secrétariat de mairie est ouvert au public

du LUNDI au VENDREDI de 8 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 16 h

☎ : 04 74 20 24 69 Fax : 04 74 20 34 81

E-mail : mairie.sardieu@wanadoo.fr

Le maire reçoit sur rendez-vous.



PHOTOCOPIES

A4 noir et blanc recto 0,20 €
recto verso 0,30 €

A4 couleur recto 0,40 €
recto verso 0,60 €

A3 noir et blanc recto 0,40 €
recto verso 0,60 €

A3 couleur recto 0,80 €
recto verso 1,20 €

EXTRAITS DU CADASTRE

Relevé de propriété 0,20 €

Plan A4 noir et blanc 0,20 €
couleur 0,40 €

A3 noir et blanc 0,40 €
couleur 0,80 €

ENVOI DE FAX

La page 0,50 €



DEFIBRILLATEUR

Appareil à la disposition de tous

Situé sur le mur du préau entre la mairie et la salle polyvalente.

La liste des défibrillateurs du canton est disponible sur le site internet de Sardieu :

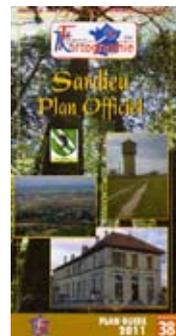
<http://sardieu.info/fr/mairie/defibrillateur.htm>

Cette liste a été publiée dans les bulletins communaux 2010 et 2011.

Voir article page 47 de Sardieu 2016

PLAN DE SARDIEU

Le plan de notre commune est disponible gratuitement en mairie.



TRANSPORTS COLLECTIFS

Les horaires sont disponibles en mairie.

Contact : Office de Tourisme Bièvre Isère à la Côte Saint André

04 74 20 61 43

Bureau SNCF à l'office de Tourisme Bièvre Isère à la Côte Saint André

04 74 20 56 25

<http://www.itinisere.fr/>



ÉTAT CIVIL 2015

NAISSANCES 9 naissances

MARIAGES 4 mariages

DECES 6 décès

La loi n'autorise plus la publication des noms pour l'état civil sans l'autorisation des personnes ou des familles.



REGLEMENT D'UTILISATION DE LA SALLE POLYVALENTE ET DE SON ANNEXE 65 Chemin Neuf 38260 SARDIEU

ARTICLE 1 : La salle polyvalente et son annexe (dénommée les locaux) seront louées uniquement à des personnes de Sardieu, à des Associations de Sardieu, sauf à titre commercial.

Les demandes de dérogation à cette règle seront traitées au cas par cas par la municipalité.

ARTICLE 2 : Les locaux seront loués à la journée de 8H00 le matin à 8H00 le lendemain matin.

ARTICLE 3 : Un état des lieux se fera en accord avec le locataire.

ARTICLE 4 : Les locaux devront être rendus propres à l'heure indiqué, après balayage, lavage et rangement par tout utilisateur. Le mobilier utilisé sera remis en place.

ARTICLE 5 : La salle annexe est équipée d'une chambre froide, ce matériel doit être rendu dans un bon état de propreté et de fonctionnement.

ARTICLE 6 : Le locataire devra fournir une attestation d'assurance couvrant les risques incendies, dégâts des eaux, responsabilité civile ainsi que tous risques locatifs.

ARTICLE 7 : Les locaux sont un bâtiment recevant du public (ERP) de type L de 4ème catégorie, sa capacité d'accueil du public est de 86 personnes.

ARTICLE 8 : Le locataire récupérera les clefs à la mairie le vendredi aux horaires d'ouverture pour une location du samedi ou dimanche.

ARTICLE 9 : Tout paiement de la location par chèque bancaire ou postal ne sera encaissé qu'après utilisation de la salle.

ARTICLE 10 : Le présent règlement s'applique à tous les utilisateurs de ces locaux (particulier, association ou commercial).

Consignes de sécurité L'utilisateur tiendra les portes déverrouillées et libres d'accès pendant l'utilisation des locaux. Il refermera l'ensemble des portes après utilisation. L'utilisateur repèrera l'emplacement des extincteurs et de l'alarme en début d'utilisation de la salle. Le matériel et l'alimentation apportés par l'utilisateur reste sous son entière responsabilité. L'utilisateur éteindra les lumières à son départ des locaux et ne coupera en aucun cas le disjoncteur général.

Tarifs de location de la salle polyvalente

TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR DU 01/01/2016

Particulier :	la journée	150 €
Commercial :	la journée	250 €
Caution risques locatifs :		350 €
Caution nettoyage :		60 €
Location jeune de 18 à 22 ans :	75 € la journée (une fois en 4 ans)	
Association de SARDIEU :	GRATUIT pour les manifestations	
Association sous convention :	2 jours par semaine gratuit (hors week-end et jours fériés) au-delà 75 € par jour.	
Réveillon de Noël :	150 € quel que soit l'utilisateur (particulier ou association).	
Réveillon du jour de l'an :	150 € quel que soit l'utilisateur (particulier ou association).	





REGLEMENTATION PISCINES

L'installation d'une piscine dans votre propriété peut être soumise à des autorisations selon la surface du bassin, les caractéristiques de la piscine ...

Piscine exemptée d'autorisation

- piscine non couverte dont la superficie du bassin n'excède pas 10 m²
- piscine couverte dont la superficie du bassin n'excède pas 10 m² et dont la hauteur de l'abri est inférieure à 1,80 mètre
- piscine hors-sol (gonflable ou en kit par exemple) installée provisoirement, c'est-à-dire 3 mois maximum dans l'année.

Piscine soumise à autorisation

Dans tous les autres cas, l'installation d'une piscine est soumise à autorisation.

Déclaration préalable

Une déclaration préalable est obligatoire pour une piscine dont la surface du bassin est supérieure à 10 m² et n'excède pas 100m².

Permis de construire

Un permis de construire est obligatoire pour une piscine dont l'abri est à au moins 1,80 mètre de hauteur, quelle que soit la surface du bassin et une piscine dont le bassin excède 100 m² de surface.

ATTENTION ! Pour toute installation soumise à Déclaration Préalable ou Permis de Construire, vous devrez vous acquitter des taxes d'aménagement et d'archéologie.

Sécurité Vous êtes tenu d'équiper votre piscine de dispositifs de sécurité visant à prévenir les risques de noyade suivant la réglementation en vigueur.



LUTTE CONTRE L'AMBROISIE EN RHÔNE-ALPES



L'ambrosie, un enjeu de santé publique en Rhône-Alpes et en Auvergne : CHACUN PEUT AGIR !

L'ambrosie est une plante envahissante dont le pollen est fortement allergisant. La région Rhône-Alpes est la plus touchée en France. Agir contre l'expansion et la prolifération de cette plante est un enjeu majeur de santé publique qui requiert l'implication de tous.

Que faire ? Sur ma propriété : je l'arrache !

Hors de ma propriété, sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants : je l'arrache !

Hors de ma propriété, s'il y en a beaucoup : je signale la zone infestée par un des moyens suivants :

Par mail : contact@signalement-ambrosie.fr
ou par téléphone : 0 972 376 888



Votre signalement sera communiqué à la mairie concernée qui engagera les actions nécessaires à l'élimination des plants. Site internet sur l'ambrosie www.signalement-ambrosie.fr

Référents ambrosie pour la commune : Cyril Ogier et Philippe Veyron.

MERCI ROBERT !



Employé communal à Sardieu depuis 11 années,
Robert Cune a pris sa retraite le 1er janvier 2016.

Avant de travailler à Sardieu, il oeuvrait dans une société fabriquant des meubles, acquérant ainsi un savoir faire qui fut bien utile à notre commune. Bricoleur et touche à tout, il pouvait réparer tout type de matériels. Faire une étagère, un panneau d'affichage ? Pas de soucis ! Qui ne l'a pas entendu siffloter lors de ses interventions extérieures ?

Nous le remercions pour ces années passées au service de la commune. Il pourra désormais consacrer son temps libre à sa famille et ses petits enfants, habitant tous Sardieu et à ses loisirs.

Ma ruche je l'aime, je la déclare !

Tous concernés par la déclaration des ruchers !

Toute personne possédant ou détenant une ou plusieurs ruches est invitée à déclarer sa ou ses ruches.

Pourquoi déclarer ? Outre le fait que cette déclaration de ruche soit obligatoire et ce, dès la première ruche, les abeilles, comme tout animal, sont confrontées à des problèmes sanitaires. Afin de gérer ces problèmes sanitaires, il est indispensable de savoir où elles sont. Une lutte efficace est une lutte collective. Par ailleurs, savoir où sont vos ruches nous permet de vous prévenir en cas d'alerte (sanitaire ou d'épandage...). Enfin, il faut savoir que les aides ou subventions allouées à l'apiculture dépendent du nombre officiel de ruches et de ruchers. Plus on sera nombreux à déclarer, plus la gestion des problèmes sanitaires sera facile, et plus on aura d'aides !

Qui doit déclarer ? Tous les détenteurs de ruche, dès la première ruche.

Quand doit-on déclarer ses ruches ? Tous les ans, entre le 1er novembre et le 29 février.

Comment déclarer ses ruches ? Deux moyens sont disponibles pour déclarer ses ruches :

Par internet sur le site : **www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr**

Par papier en retournant le document Cerfa N°13995*02 à votre GDS.



Merci pour les abeilles !

Animal perdu ou trouvé, que faire ?

Dans tous les cas prévenir le secrétariat de Mairie au 04 74 20 24 69.

Pour un animal perdu, la mairie prendra l'information et vous rappellera si votre animal a été signalé trouvé.



Pour un animal trouvé,

la mairie le dirigera vers la S.P.A.

où le propriétaire pourra le récupérer

dans un délai de 8 jours.

Passé ce délai la S.P.A. deviendra propriétaire

de l'animal et pourra le proposer à l'adoption.





Relais Assistantes Maternelles de Bièvre Isère Communauté

Le Relais Assistantes Maternelles (R.A.M.) est un service de Bièvre Isère Communauté proposé aux familles et assistantes maternelles du territoire.

Le R.A.M. a pour missions d'informer et d'orienter les familles sur les différents modes d'accueil, d'accompagner les assistantes maternelles et les familles dans leur relation d'employeurs/employés, et de favoriser les échanges autour des questions éducatives et des pratiques professionnelles.



Plusieurs partenaires ont collaboré afin de proposer des manifestations variées pour cette année 2015, particulièrement riche en événements.

Des intervenants lors des temps collectifs

Une formation sur « le cadre ludique » animée par Elodie Cuvillez. Sylvie Lavergne, psychomotricienne a apporté son expérience et son analyse au sujet de la motricité libre de l'enfant.



Des ateliers musiques du monde

en rapport avec le thème de l'année 2015-2016 « l'imaginaire, le voyage au fil des saisons » ? proposés par l'association Orféo (des percussions africaines, de la flûte de pan et des danses d'Amérique du sud).

Des ateliers ludiques sur la communication non verbale ont été proposés par Cindy Troille.

Des soirées débats

« Colère ? Caprice ? Comprendre pour aider à grandir » animée par Guillemette Vincent.
« Développement moteur : de la naissance aux premiers pas » animée par Michèle Forestier.
« La motricité libre du jeune enfant et son accompagnement par l'adulte » animée par Sylvie Lavergne.

Des temps festifs des ateliers « jeux d'eau », des chasses aux œufs, des pique-niques ...



Des formations

Gestion du stress, prendre soin de soi pour prendre soin des autres, initiation à l'informatique et gestion des situations difficiles.

Un groupe de travail constitué d'assistantes maternelles a également vu le jour cette année afin d'organiser « la journée nationale des assistantes maternelles » en 2016.

Pour contacter le R.A.M. :

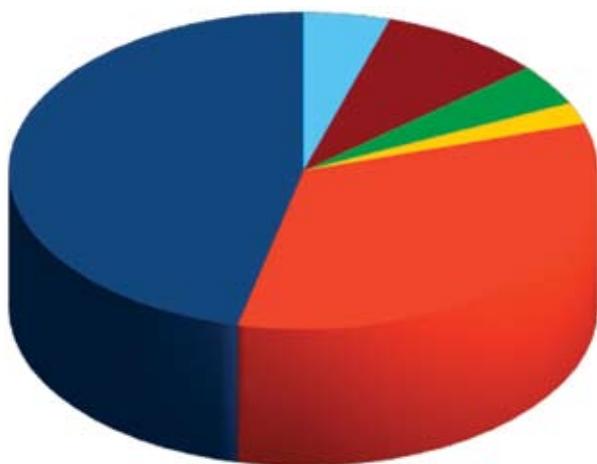
ram@bievre-isere.com

04 74 20 90 95

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

700 891,25 €

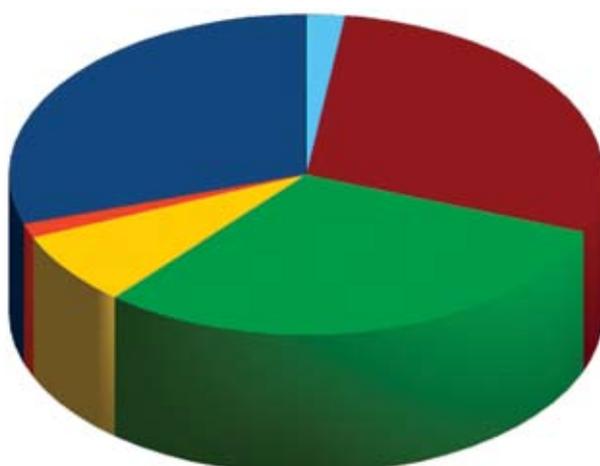
■ Charges à caractère général	325 229,85 €	46,40 %
■ Charges de personnel et frais assimilés	234 400,00 €	33,44 %
■ Atténuations de produits	15 100,00 €	2,15 %
■ Opérations d'ordre de transfert entre sections	29 934,18 €	4,27 %
■ Autres charges de gestion courante	62 820,45 €	8,96 %
■ Charges financières	33 406,77 €	4,76 %



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

700 891,25 €

■ Résultat d'exploitation reporté	210 560,25 €	30,04 %
■ Atténuations de charges	10 000,00 €	1,42 %
■ Vente de produits fabriqués, prestations de services	51 700,00 €	7,37 %
■ Impôts et taxes	212 531,00 €	30,32 %
■ Dotations, subventions et participations	201 500,00 €	28,74 %
■ Autres produits de gestion courante	14 500,00 €	2,06 %
■ Produits exceptionnels	100,00 €	0,01 %



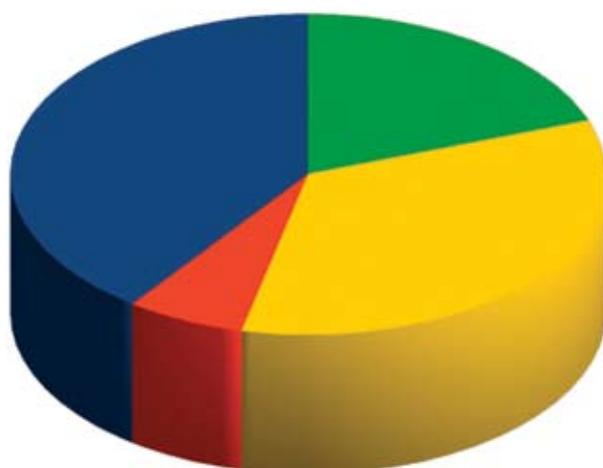


BUDGET 2015

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

111 630,69 €

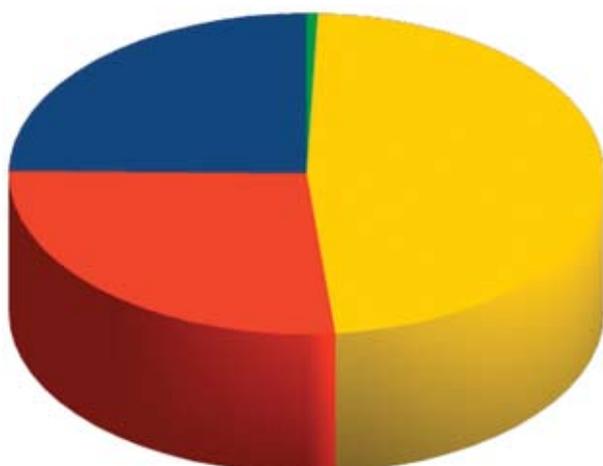
■ Emprunts et dettes assimilées	44 593,18 €	39,94 %
■ Immobilisations incorporelles	7 204,00 €	6,45 %
■ Immobilisations corporelles	37 977,19 €	34,02 %
■ Immobilisations en cours	21 856,32 €	19,57 %



RECETTES D'INVESTISSEMENT

111 630,69 €

■ Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	27 601,37 €	24,72 %
■ Opérations d'ordre de transfert entre sections	29 934,18 €	26,81 %
■ Dotations, fonds divers et réserves	53 420,00 €	47,85 %
■ Emprunts et dettes assimilées	675,14 €	0,60 %



Tous les détails du budget communal (investissement, fonctionnement, recettes, dépenses) **sont disponibles en mairie et ouverts à tous.**

Voirie communale



Le chemin de la Vie du Mulet, limitrophe avec la Côte Saint André, a reçu un revêtement bicouche.

Ce chemin étant la propriété des deux communes pour moitié, le financement s'est fait à part égale entre les deux communes.

Les travaux ont été réalisés sous maîtrise d'ouvrage de la commune de La Côte Saint André par l'entreprise GACHET de Champier.

Des travaux de renforcement et de revêtement tricouche ont été réalisés sur les bordures de voirie Vie de Saint Siméon et Route de Chatenay, sur une longueur totale de 3 Km.



Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise GABILLON de Pommier de Beaurepaire.

Nous continuerons ces travaux au cours de l'année 2016.



Fauchage et taille des haies

Le fauchage et la taille des haies s'effectuent sur deux périodes, une au mois de mai, où l'herbe est broyée le long des voiries communales, l'autre au mois d'août où, en plus du broyage le long des voiries, l'ambrosie est broyée le long des chemins d'exploitations. La lutte contre l'ambrosie est très importante pour la santé publique, il est demandé aux propriétaires et exploitants de parcelles où l'ambrosie prolifère, de la détruire par tous les moyens appropriés.

Le fauchage et la taille ont été réalisés par l'entreprise GABILLON de Pommier de Beaurepaire.

La municipalité



La Communauté de Communes de Bièvre Isère et la Communauté de Communes du Pays Saint Jeannais fusionnent au 1er janvier 2016 pour former une nouvelle Communauté de Communes qui gardera le nom de Bièvre Isère. Bièvre Isère sera constituée de 55 Communes représentant 55000 habitants. Le but des regroupements est d'apporter le maximum de services attendus par la population.

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (P.L.U.I.)

Début 2016 un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal sera mis à l'étude sur les 55 communes de Bièvre Isère. Pour mener à bien cette mission, un découpage en différentes zones regroupant plusieurs communes sera effectué, des groupes de travail avec des représentants de chaque commune seront mis en places, chaque commune apportera sa connaissance du terrain et pourra participer aux décisions.

Compétence eau et assainissement

Au 1er janvier 2016, avec l'intégration du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Galaure (SIEG), Bièvre Isère aura la compétence totale eau et assainissement sur 41 Communes. Les communes de la région Saint Jeannaise rejoindront cette compétence dès les prochaines années.

Bièvre Isère agit pour son territoire dans bien des domaines

L'économie Développement et gestion des zones économiques, cf carte ci-dessous.

L'eau

et l'assainissement

Compétence totale sur 41 Communes au 1er janvier 2016

Les déchets

Collecte des ordures ménagères, déchetteries

Le social

Crèches, centres de loisirs, solidarité

L'habitat

Plan Local de l'Habitat (PLH), Cellules Locales de l'Habitat (CLH)

L'urbanisme

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

La culture

Médiathèques, réseau des bibliothèques, théâtre, école de musique

Le tourisme

Office du tourisme

Le Sport

Gymnase, terrain synthétique, Aqualib', salle multi sport



POMPIERS		18 ou 112
GENDARMERIE		17
SAMU		15
MAIRIE DE SARDIEU	Tél.	04 74 20 24 69
	Fax	04 74 20 34 81
	E-Mail	mairie.sardieu@wanadoo.fr
CCAS SARDIEU		04 74 20 24 69
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE	bibliotheque.sardieu@orange.fr	04 74 20 35 72
ECOLE PRIMAIRE		04 74 20 48 14
CANTINE & GARDERIE MUNICIPALE		04 74 20 38 92
TAXI SARDIEU		06 71 30 31 01
ADMR Mme TIGNEL Jeannine	Tel. domicile	04 74 54 29 45
	Fax	04 74 20 62 41
	Bureau (heures repas) Portable	06 70 36 44 25
COMMUNAUTE de COMMUNES de Bièvre Isère ZAC Grenoble Air Parc 38590 Saint Etienne de Saint Geoirs		04 76 93 51 46
AQUALIB Piscine 70 avenue Général de GAULLE 38260 La Côte St André		04 74 20 98 88
		aqualib@cc-bievre-liers.fr
DECHETERIE Charpillates 38260 La Côte-Saint-André		04 74 20 33 03
DECHETERIE du Liers 38260 Nantoin		04 74 54 13 73
SERVICE ENVIRONNEMENT EAU ASSAINISSEMENT		Tél. 04 74 20 86 78
		Dépannage 04 74 20 04 78
OFFICE DE TOURISME DE BIEVRE ISERE Place H.Berlioz 38260 La Côte St André		04 74 20 61 43
BUREAU SNCF à l'office de Tourisme Place H.Berlioz 38260 La Côte St André		04 74 20 56 25
		www.voyages-sncf.com
SICTOM de la BIEVRE Site de Penol		04 74 53 82 30
ERDF		Accueil Tél. : 09 69 32 18 53
		Dépannage ERDF : 09 72 67 50 38
PERMANENCES ADMINISTRATIVES		
Maison des SERVICES PUBLICS 24 avenue Jongkind 38260 La Côte St André		04 74 20 31 57
		www.cc-bievre-liers.fr
POLE EMPLOI Espace des Alpes 24 avenue Jongkind 38260 La Côte St André		3949
		www.pole-emploi.fr
CAF Caisse d'Allocations Familiales		0810 25 38 80 www.caf.fr



GUIDE PRATIQUE

Maison Départementale de l'autonomie	04 38 12 48 48
CDAPH 4, Rue Doyen-Weil 38000 GRENOBLE	04 38 12 48 48
MOB Mission locale	04 74 20 83 41
URSSAF 1, Rue des Alliés 38046 GRENOBLE	3957 www.rhonealpes.urssaf.fr
ADMINISTRATIONS	
LE DEPARTEMENT Territoire de BIEVRE VALLOIRE Rue de la Guillotière 38270 BEAUREPAIRE	04 37 02 24 80 www.isere.fr
DDT 38 Direction Départementale du Territoire 28, Av Mal Foch 38260 La Côte Saint André	04 74 20 59 70 04 74 20 36 42
GENDARMERIE Chemin du Pré de la Chère La Côte St André	17 ou 04 74 20 30 17
CENTRE DES IMPOTS 3 Bd de Lattre de Tassigny	04 74 20 20 88 www.impots.gouv.fr
TRESORERIE 3, Bd de Lattre de Tassigny 38260 La Côte St André	04 74 20 47 55
LA POSTE 13, Rue de La République 38260 La Côte St André	3631
Panne sur RESEAU TELEPHONIQUE	1013
ASSOCIATIONS SOLIDARITE	
ASSOCIATION AIDE ALIMENTAIRE EN BIEVRE ISERE (Le CCAS de Sardieu est adhérent à cette association).	04 74 20 01 05
RESTOS DU COEUR 38260 PENOL	04 74 20 92 24
SECOURS CATHOLIQUE 10, Place de la Halle 38260 La Côte St André	04 74 85 45 84
SECOURS POPULAIRE 27, rue commandant Juilhiet 38260 La Côte St André	04 74 20 61 44
ACCUEIL SANS ABRI	115
ALMA ISERE Maltraitance des personnes âgées	04 76 84 06 05
INSTITUT NATIONAL DU CANCER	0810 810 821
INFO SERVICE DROGUE / ALCOOL	0800 231 313
ECOUTE AMITIE	04 76 84 50 58
ESPACE ECOUTE JEUNES Ecoute, information et orientation des jeunes	04 76 23 63 93
ECOUTE DEUIL Ecoute des personnes endeuillées	04 76 03 13 11
SIDA INFO SERVICE	04 76 87 60 68
SOS Amitié	04 76 87 22 22
ALLO Enfance Maltraitée	119

CALENDRIER DES FÊTES 2016

www.sardieu.info/agenda

JANVIER

Samedi 09 : Vœux du Maire de Sardieu – 18H – Salle Polyvalente

Dimanche 17 : Blés D'Or – Assemblée Générale + Repas – 12H – Salle Polyvalente

FEVRIER

Samedi 13 : Amicale Boules – Promo Challenge de l'Amicale – 16 Quadrettes par poule 3 et 4 + 1 national – 8H – Salle Multisports à La Côte Saint André

MARS

Samedi 05 : Blés d'Or – Concours de Belote – 14H – Salle Polyvalente

Dimanche 06 : Sou des Ecoles – Carnaval – à partir de 14H – Salle Polyvalente

Dimanche 13 : Eveil & Twirling – Matinée Boudins – 10H – Salle Polyvalente

Samedi 19 : UMAC – Dépôt de Gerbe – 18H30 – Monument aux Morts

AVRIL

Dimanche 03 : CCAS – Repas des Aînés – 12H – Salle Polyvalente

Samedi 09 : Sou des Ecoles – Loto – 18H – Salle Polyvalente

Dimanche 24 : UMAC – Dépôt de Gerbe « Déportés » – 11H – Monument aux Morts

Dimanche 24 : Amicale Boules – éliminatoire simple 3 et 4 – 8H – Zone de Loisirs

Samedi 30 : Amicale Boules – 9h : Qualificatif jeunes simple filles 15 à 18 ans et Garçon 15 à 18 ans – Zone de Loisirs et Salle Polyvalente

MAI

Dimanche 1er : Eveil & Twirling – Concert de Musique + Apéritif – 10H – Salle Polyvalente

Dimanche 1er : Amicale Boules

8 H : 32 Simples 4ème Division Challenge Nicoud

9 H : 32 Simples 3ème et 4ème Division Challenge Louis Berthon

14 H : 16 Doubles Challenge de la Municipalité – Zone de Loisirs

Dimanche 08 : UMAC – Dépôt de Gerbe – 9h30 – Monument aux Morts

Dimanche 08 : Comité d'Animation de SARDIEU (CAS)

Foire Artisanale + Vide Grenier – 8H – Zone de Loisirs

Dimanche 22 : Union Paroissiale

Matinée Vente de Gâteaux à 10 H + Apéritif – Salle Polyvalente

LES ANIMATIONS A SARDIEU

JUIN

Dimanche 05 : ACCA – Assemblée Générale – 8H30 – Salle Polyvalente

Vendredi 10 : Ecole – Fête de l'Ecole – 18H – Ecole

Samedi 18 : UMAC – Dépôt de Gerbe « Appel Général de Gaulle »

18h30 – Monument aux Morts

Samedi 18 : Association Gymnastique – Fête De l'été – 19H – Salle Polyvalente

Vendredi 24 : Gala Twirling 20h30 au gymnase Paul Genevay à la Côte Saint André

Samedi 25 : Eveil & Twirling – Concours de Pétanque – 14H – Zone de Loisirs

JUILLET

Samedi 09 : Amicale Boules – Challenge Seguin 16 doublettes 3 et 4 + 1 national 13H30 – Zone de Loisirs

Dimanche 24 : Union Paroissiale – Fête de la St Madeleine Messe ou Assemblée + Apéritif offert – Eglise

AOÛT

Samedi 06 : Blés d'Or – Concours de Pétanque – 14H – zone de loisirs ou Salle Polyvalente

Dimanche 07 : Amicale Boules – Concours sociétaire Mixte « Challenge du Souvenir Jury Michel » à 9H + Repas (midi et soir) – Salle Polyvalente - au siège en cas de pluie à la Salle Multisports de La Côte Saint André

Vendredi 26, Samedi 27, Dimanche 28 : ACCA – Tir aux Pigeons

OCTOBRE

Dimanche 09 : Blés d'Or – Portes Ouvertes – 10H – Salle Polyvalente

Dimanche 30 : Eveil & Twirling – Matinée Boudins – 10H – Salle Polyvalente

NOVEMBRE

Vendredi 11 : UMAC – Cérémonie Monument aux Morts et cimetière avec la participation de l'Eveil et des Enfants de l'Ecole, suivi d'un apéritif à la salle polyvalente – 9H30

Dimanche 13 : Sou des Ecoles – Moules Frites – 11H - Salle Polyvalente

Dimanche 27 : ACCA – Matinée Boudins – 9H – Salle Polyvalente

DECEMBRE

Vendredi 02 : CAS – Téléthon retraite aux flambeaux et soupe à l'oignon 18H30 Salle Polyvalente

Samedi 03 : CAS – Téléthon Paëlla + Lâcher de Ballons – 10H – Salle Polyvalente

Samedi 10 : UMAC – Assemblée Générale – 17H – Salle Multi accueil.

Le Comité d'Animation de Sardieu compte désormais une troisième manifestation à son calendrier : le vide-grenier, en plus de la Foire de Printemps et du Téléthon. Chacune de ces manifestations a pour but d'animer le village, de faire se rencontrer des personnes d'horizons différents dans un moment convivial.

Foire de printemps

Chaque année, le village s'agite le 2ème dimanche de mai pour la foire. En effet, dès 6h30 l'accueil et la mise en place des exposants s'organise et l'équipe se prépare à accueillir les visiteurs et les curieux pour cette sortie conviviale. 11 heures sonnent au clocher et la foule se rassemble autour de l'Eveil qui entonne quelques morceaux enjoués.

Chacun trouve son bonheur grâce aux produits locaux des exposants, les diots confectionnés par Arnaud Fréchat et les gaufres régaler nos papilles. Les enfants se ravissent des tours de calèche, du château gonflable, maquillage réalisé par Sindy, des tours en poney...



Rendez-vous dimanche 8 mai 2016 pour la nouvelle édition.

Vide-grenier C'est sous un beau soleil de juin qu'a eu lieu le 1er vide-grenier organisé par le C.A.S.. Cette première édition eut un succès d'estime, la mise en place de ce genre de festivité se faisant sur le long terme. Nous tenterons de faire mieux en 2016 !

**NOUVEAUTE 2016 : FOIRE DE PRINTEMPS ET VIDE-GRENIER
LE MEME JOUR SUR LA ZONE DE LOISIRS**



Téléthon 2015

Cette année, **la mobilisation et le soutien de la population et des bénévoles** ont permis de récolter la somme de **1500,70 Euros** au profit du Téléthon. En effet, les associations de Sardieu participent et aident volontiers à cette manifestation qui rassemble de nombreuses personnes, du vendredi soir au samedi matin. La chasse, avec l'aide d'Adeline, avait participé au Téléthon, le week-end précédent, en récoltant 200 Euros lors de la matinée boudins.

Vendredi soir, après le traditionnel défilé aux flambeaux, les participants se sont réunis autour de la soupe de courges de l'Eveil et de la buvette avec le vin chaud de l'UMAC et l'Amicale Boules.



Samedi matin, préparation à l'aube de la paëlla, puis dès 10h, on enchaîne avec les activités des petits et des grands. Le circuit des 0/3 ans est paré dans la salle avec BB Mouv' puis



COMITE D'ANIMATION

commencent les défis sportifs de l'école. Les cycles 1 ont réalisé 586 sauts, les cycles 2 en ont fait 750 et pour finir, les cycles 3 ont totalisé 1382 sauts! A noter que Béatrice Veyron s'est prêtée au jeu en réalisant 67 sauts. Tous ces records sont à battre pour l'année prochaine !!!

Au tour des grands de bouger avec le cours de zumba et aéroboxe de Christine qui a réuni 25 participantes! Bravo à toutes. Et en attendant le lâcher de ballons, les pâtisseries s'amenuisent, la paëlla est servie, les poneys sont sollicités par les petits, ravis. Et les grands regardent les activités en partageant le verre de l'amitié. Un grand merci à tous, participants, bénévoles, petits et grands, qui font le succès de ce week-end.

Centre de loisirs

C'est avec émotion qu'une page se tourne pour le Centre de Loisirs.

En effet, depuis des années les enfants profitaient des après-midi animés et organisés par Sonia et son équipe qui s'investissent toujours à fond pour satisfaire et divertir nos enfants en leur proposant des activités variées et originales.

Nous remercions vivement toutes les personnes qui se sont investies pendant toutes ces années pour faire fonctionner le Centre de Loisirs.

Devant la baisse des inscriptions continue et des difficultés de gestion réglementaires du Centre de Loisirs géré par l'association le Comité d'Animation de Sardieu (CAS), le bureau de l'association a le regret de vous informer que **le Centre de Loisirs cesse son activité.**

Nous vous conseillons de vous reporter au guide Familles et Solidarité de Bièvre Isère Communauté distribué dans toutes les boîtes aux lettres.

Guichet Unique : 04 74 20 88 71

www.famillesolidarite@bievre-isere.com

L'équipe du C.A.S. souhaite aussi dire un mot à propos de **notre ami Thierry** qui nous a quitté en fin d'année. Il participait de bon coeur aux sorties avec les enfants, sa bonne humeur et sa joie de vivre étaient communicatives et les enfants l'appréciaient beaucoup.

Chaque membre de l'équipe garde en mémoire les instants partagés avec Thierry.

L'équipe du C.A.S.



Centre Communal d'Action Sociale

Président : Raymond ROUX Maire de Sardieu

Membres élus au sein du Conseil Municipal : Gérard GUILLON, Aline PERROUD, Philippe VEYRON, Isabelle MICAUD, Valérie BERRUYER, Séverine BARATIER-BUISSON, Agnès REY.

Membres nommés par le Maire : Jeanine TIGNEL, Colette GUILLON, André BARATIER-BUISSON, Elodie LAFLORENCIE, Denis BERTHON, Stéphanie OGIER.

Le Centre Communal d'Action Sociale apporte une aide dans le domaine social sous différentes formes.

Association d'Aide Alimentaire en Bièvre Isère

33, place de l'église, 38870 Saint Siméon de Bressieux. Tel : 04 74 20 01 05

Permanences sur rendez-vous : Lundi de 13h 30 à 17h

Mardi et mercredi de 9 h à 12 h 30 et de 13h 30 à 17h

Le CCAS de Sardieu adhère à cette association, elle apporte une aide alimentaire en lien avec la Banque Alimentaire de l'Isère, aux personnes qui en ont besoin. Elle apporte, avec une conseillère en économie sociale et familiale, le suivi de la situation des personnes en difficultés afin qu'elles puissent retrouver leur autonomie dans les meilleurs délais.



Le repas des Aînés

Le dimanche 19 avril, 48 personnes de 70 ans et plus ont répondu présent à l'invitation du C.C.A.S.

Les membres du CCAS et du Conseil Municipal se sont fait un plaisir de servir ce repas aux aînés de notre village dans la salle polyvalente. La convivialité, la joie et la bonne humeur ont prévalu tout au long de cette journée.



En 2016, ce repas aura lieu le dimanche 3 avril.



Le colis de Noël

Le samedi précédant Noël, 65 colis ont été distribués aux personnes qui n'ont pu être présents au repas d'avril.

Cette visite des membres du C.C.A.S. est un vrai moment de convivialité et de partage, la conversation va bon train autour des nouvelles du village.



Une aide financière aux vacances des enfants

Une aide financière, en fonction du quotient familial, est attribuée par le C.C.A.S. aux familles qui en font la demande pour l'aide aux vacances des enfants qui vont en centre aéré, centre de loisirs, camp ou colonie de vacances.

Les demandes se font au secrétariat de Mairie.

Pour toutes informations, s'adresser en mairie. La plus grande discrétion est assurée.

Toutes ces actions ne peuvent se faire sans l'aide du C.A.S. (Comité d'Animation de Sardieu) qui verse le bénéfice de ses activités, dont la foire de printemps et le vide-grenier, au C.C.A.S.

Nous remercions les nombreux bénévoles qui participent au C.A.S. et au C.C.A.S. !



Le repas des Aînés.



L'équipe du C.C.A.S. de Sardieu.

2015, l'équipe des bénévoles a pris son rythme de « croisière » pour l'utilisation du logiciel « Orphée ».

Outre les permanences, l'équipement et le catalogage nous avons une équipe de 3 personnes pour les accueils scolaires, 3 personnes pour l'accueil des 0/3 ans (BéBéKiLi), 1 personne pour la réparation des livres. L'équipe est stable. Elle a été rejointe par Colette et Christine. Au total, nous sommes quatorze bénévoles.

La fréquentation se maintient avec une légère tendance à l'augmentation. En dehors du prêt direct, nous effectuons des échanges entre les dix-huit bibliothèques du réseau.

A savoir : Le catalogue du fonds réseau, qui comprend les fonds des bibliothèques et des médiathèques, est accessible à tous sur Internet pour la consultation (www.bievre-isere.com, catalogue en ligne). Cette recherche peut se faire chez soi ou à la bibliothèque. La consultation permet de savoir dans quelle bibliothèque se trouve le document recherché et s'il est disponible ou pas (en rayon ou sorti).

Un adhérent peut effectuer une réservation à partir de ce catalogue si le document recherché est en situation « SORTI ». S'il est en situation « RAYON », il doit dans ce cas se rendre dans sa bibliothèque pour réserver. Dès que le document est arrivé dans la bibliothèque de l'adhérent, un message lui est transmis par mail ou téléphone.

L'adhérent peut emprunter dans n'importe quelle bibliothèque du réseau et le rendre dans n'importe quelle autre bibliothèque. Ceci avec une seule carte pour tout le réseau. Une navette à partir de la médiathèque permet de retourner les documents dans la bibliothèque qui a prêté ou de déposer les livres réservés dans la bibliothèque de l'adhérent réservataire.

Grâce à la participation de la Mairie, nous avons pu acheter 133 documents cette année et des achats pour Noël sont prévus. Nous avons reçu des dons de tous genres dont un lot conséquent pour la jeunesse. La médiathèque nous prête également une malle de 40 Bandes Dessinées qu'elle renouvelle régulièrement. Plus de 4000 livres sont disponibles dans notre bibliothèque.

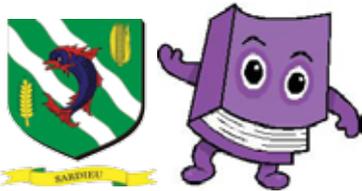
Un grand merci aux donateurs (trices). Nous faisons des tris et ne gardons que des livres en très bon état, pas trop anciens. Nous ne prenons pas les livres de poche fragiles, les livres jaunis, tâchés ou annotés et les rendons à leur propriétaire. Ne nous en tenez pas rigueur.

BéBéKiLi : nous avons depuis février 2015, grâce à Monique, Claire et Lydia, l'accueil des 0/3 ans qui se nomme « BéBéKiLi ». Monique, assistante maternelle, a invité également ses collègues à se rendre à la bibliothèque avec les petits dont elles s'occupent. Une formation « histoires pour tout-petits » a eu lieu à la médiathèque de La Côte Saint André au mois de mai 2015, riche d'enseignements pour BéBéKiLi.



Messages de Monique : PARENTS ET ASSISTANTES MATERNELLES Les mercredis de 14h à 18h et les samedis de 10h à 12h (horaires libres), nous vous proposons de passer un moment privilégié avec vos enfants pour leur lire des histoires, les laisser manipuler des livres. Vous pouvez éventuellement emprunter, et pour les plus grands, ils pourront s'abandonner dans des romans, adaptés selon leur âge, sur place.

Petite organisation de Monique, Claire, Lydia qui accueillent vos enfants



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



de moins de 3 ans (non encore scolarisés) tous les 1er vendredis de chaque mois de 10h40 à 11h20 (un mail de rappel vous sera envoyé quelques jours avant).

Elles leur lisent de courtes histoires, des comptines, puis vous pouvez passer un moment privilégié avec eux en découvrant les albums laissés à leur disposition.

BAZAR A HISTOIRES

Le 16 mai a eu lieu le spectacle « Bazar à Histoires » présenté par Sandrine et Eliane, conteuses. Dix enfants accompagnés de 5 adultes étaient présents et ont pu apprécier les contes autour des fleurs. Ce spectacle s'adressait aux 3/6 ans, il était gratuit et ouvert à tous publics.



L'accueil scolaire, attendu par les enfants, a bien fonctionné jusqu'aux vacances d'été puis a repris dès la rentrée 2015. Toujours animé par Frédérique accompagnée de Nadine et Eliane.

Depuis le mois d'octobre, nous laissons les locaux de la bibliothèque à disposition de l'équipe qui encadre les «Nouvelles Activités du Périscolaire» (NAP) pour des animations autour de la lecture. Il n'y a pas de prêt de documents.

Le 17 septembre nous avons rencontré Anne-Marie AMICE, vice-présidente à la Lecture Publique, Aude LALOUETTE, directrice de la médiathèque et Raphaëlle PRIEUR, coordonnatrice de réseau pour échanger et connaître les attentes de chacun. Une grande partie des bénévoles avait pu se libérer et était présente pour cette rencontre intéressante et sympathique.



Le 8 octobre, a eu lieu à la Médiathèque de la Côte Saint André une journée sur «l'accueil du Public» dans les bibliothèques. Elle était animée par Pierrette PILLER et Philippe GRANGER du Service de Lecture Publique (SLP, anciennement BDI) de Bourgoin-Jallieu afin de mettre en place dans l'avenir une charte pour formaliser l'implication de chaque bibliothécaire, salarié(e) ou bénévole. Deux bénévoles de Sardieu étaient présentes.

Toute l'équipe est invitée à se réunir tous les trimestres pour établir le calendrier des permanences. Si des Sardieurots et Sardieurotes désirent s'investir et intégrer notre équipe de bénévoles, ils seront les bienvenus. Laissez votre message et vos coordonnées téléphoniques lors d'une permanence et Claudine, responsable, vous recontactera.

N.B. : Tout emprunt implique une inscription (10€/an) à la bibliothèque municipale (gratuite jusqu'à 25 ans) et valable dans tout le réseau Bièvre-Isère.

RAPPEL des jours et horaires d'ouverture de la bibliothèque



Le **MERCREDI** de 14h à 18h
et le **SAMEDI** de 10h à 12h

N'hésitez pas à nous contacter :

bibliotheque.sardieu@orange.fr

04 74 20 35 72

Les bénévoles avec Claudine DEBRET, responsable de la bibliothèque municipale de Sardieu.

ÉCOLE DE SARDIEU



L'école a actuellement **6 classes pour 148 élèves.**

Répartition des classes

PS/MS (25 élèves: 17 PS, 8 MS) Béatrice VEYRON assistée de Laurie BOTELLA

MS/GS (25 élèves: 7 MS, 18 GS) Virginie BLANCHON assistée de Murielle GELAS

CP (22 élèves) Isabelle CARRA

CP/CE1 (22 élèves: 10 CP et 12 CE1) Valérie MERCY

CE2/CM1 (27 élèves: 14 CE2 et 13 CM1) Béatrice GROSJEAN-MOUNIER et Aurore MAISONNAT, le vendredi.

CM1/CM2 (27 élèves: 14 CM1 et 13 CM2) Fabrice GAMBETTI et Aurore MAISONNAT, le lundi.

Horaires de l'école Ouverture des portes à 8 h 20 et 13 h 20

De 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 15 h 45, lundi, mardi, jeudi et vendredi.

De 8 h 30 à 11 h 30, mercredi.

Vacances scolaires 2016

Vacances d'hiver : du vendredi 12 février (soir) au lundi 29 février (matin)

Vacances de printemps : du vendredi 8 avril (soir) au lundi 25 avril (matin)

Pont de l'ascension : du mercredi 4 mai (11h30) au lundi 9 mai (matin)

Vacances d'été : du mardi 5 juillet (soir) au jeudi 1er septembre (matin)

Vacances de Toussaint : du mercredi 19 octobre 2016 au jeudi 3 novembre 2016

Vacances de Noël : du vendredi 16 décembre au mardi 3 janvier 2017

Notre école a beaucoup de projets pour cette année

Elle participera au Courseton de Sillans en novembre, au Téléthon en décembre, au Carnaval avec l'association des Blés d'or, aux Jeux Ahlétiques des écoliers de Bièvre-Isère en juin.

Elle se rend à la bibliothèque municipale environ deux fois par mois pour emprunter des livres.

Les CE2, CM1 et CM2 effectueront un cycle golf à Faramans de 5 demi-journées en septembre-octobre.

Elle se fait prêter du matériel de gymnastique en novembre-décembre et du matériel d'orientation en mai-juin.





ÉCOLE DE SARDIEU

Les GS, CP, CE1, CM1 et CM2 se rendront

à la piscine Aqualib de La Côte St André de septembre à mars pour 10 séances.

Les CP et CP-CE1 poursuivront leur projet "En chemin sur les Espaces Naturels Sensibles" avec des sorties au Col de Porte en octobre et en février, sur le plateau de la Molière et du Sornin en juin.

« Ecole et Cinéma » pour les classes de PS-MS, MS-GS, CE2-CM1 et CM1-CM2.

Les élèves de CM1-CM2 participeront aux défis mathématiques Math'Isère dans le courant de l'année.

Pour l'ensemble de l'école, le projet « Les métiers d'autrefois » avec l'Association des Antonins dans le courant de l'année.

En fin d'année scolaire, activité vélo pour les élèves de CE2-CM1 et CM1-CM2.

Enfin, nous espérons vous compter nombreux pour la fête de l'école, le vendredi 10 juin 2016.

L'équipe enseignante



Nos articles et le calendrier scolaire sont consultables sur le site internet de l'école.

Site webecole/sardieu : <http://www.ac-grenoble.fr/ecoles/bv/spip.php?rubrique174>

E-mail : ce.0381237n@ac-grenoble.fr Téléphone de l'école : 04 74 20 48 14

CANTINE Cette année, 6727 repas commandés, soit 484 de plus que l'année dernière. Nous constatons une augmentation du nombre d'enfants inscrits à la cantine depuis quelques années. Ces repas sont confectionnés et livrés par la société Guillaud Traiteur et élaborés selon les règles essentielles de l'équilibre alimentaire par une diététicienne.

La livraison s'effectue de très bonne heure le matin et les aliments sont stockés dans les frigos (respect de la chaîne du froid) pour être ensuite préparés au service dans la matinée par le personnel. **Le renouvellement du mobilier** de cantine, tables et chaises, permet ainsi au personnel de la cantine d'assurer un meilleur service, facilitant la circulation entre les tables, un nettoyage et un rangement plus efficaces.

Le nombre d'enfants inscrits à la cantine étant toujours en progrès, nous devons parfois effectuer deux services pour satisfaire toutes les demandes. Le personnel s'organise alors pour recevoir tout ce petit monde dans les meilleures conditions possibles, en respectant les horaires et rythmes de chacun. Petit à petit nous tentons d'améliorer le matériel ou de le renouveler, pour le bien-être de tous. **Un grand merci à Jocelyne, Edith et Murielle** qui assurent chaque midi un service organisé et efficace pour les enfants.



GARDERIE

La garderie fonctionne très bien, recevant de nombreux enfants après la classe avec des activités «traditionnelles» : jeux de balles, dessins, détente ...

HORAIRES Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi

MATIN 7h30 à 8h20 et de 11h30 à 12h

APRES-MIDI 13h à 13h20 et de 14h45 à 18h

Mercredi 7h30 à 8h20 et de 11h30 à 12h30



TARIFS

CARNET ROUGE	40 € les 10 repas
CARNET BLANC	16 € les 4 repas
CARNET ROSE	24 € les 4 repas sans gluten
CARNET BLEU	10 € les 10 garderies matin ou soir ou mercredi 11h30
CARNET JAUNE	4 € les 4 garderies matin ou soir ou mercredi 11h30
CARNET VERT	5 € les 10 garderies du déjeuner
CARNET ORANGE	2 € les 4 garderies du déjeuner



La vente des tickets et les inscriptions s'effectuent uniquement le matin de 8h à 8h45 auprès de Sonia, la responsable cantine, garderie, NAP.

Pour toutes informations ou autres réclamations, veuillez contacter la mairie.

Nous rappelons que le personnel encadrant la garderie ou la cantine n'est pas responsable de la gestion du règlement intérieur.

L'inscription d'un enfant à la cantine ou à la garderie municipale est soumise au remplissage d'une fiche de liaison ainsi que l'acceptation du règlement général.

Aucune inscription ne peut être acceptée sans le retour de la fiche de liaison et du coupon du règlement dûment rempli et signé.

Les inscriptions se font par le biais de tickets ou par le remplissage d'un planning au mois pour les deux parents qui travaillent.



Les N.A.P. Nouvelles Activités Périscolaires

Les **Nouvelles Activités Périscolaires** sont mises en place depuis le 29 octobre 2015.

Elles se déroulent les **mardis et jeudis de 15h45 à 17h15** dans différents lieux, bibliothèque, salle polyvalente, salle d'évolution, stade, pré de l'école, tisanerie, selon les activités proposées par **Sonia, Murielle et Laurie**.

La cuisine, apprendre un jeu collectif, élaborer un journal, confectionner des objets décoratifs, création d'animaux en papier, circuit de motricité ...

Extrait du journal réalisé par des enfants participant aux N.A.P.

JOURNAL
DE L'ECOLE
DE SARDIEU
2015 - 2016

Fin septembre nous avons commencé les NAP, cela signifie Nouvelles Activités Périscolaires. Elles se déroulent le mardi et jeudi de 15h45 à 17h15.

Il y a eu du badminton, de la cuisine, des jeux de société, du bricolage d'Halloween et la création du journal de notre école.

Nous avons aimé ces activités.

15/10/15

Anthéa, Océane, Elise S, Emy, Jules E



Les inscriptions se font de période à période par une fiche d'inscription.

04 74 20 24 69

LISTE DES ASSOCIATIONS

DENOMINATION ACTIVITE	PRESIDENT ou RESPONSABLE	TELEPHONE
ACCA CHASSE	M. PERROUD Jean-Pierre 111 Chemin de la Combe 38260 SARDIEU	06 85 33 39 66
A.D.M.R. BIEVRE-BURETTES	Mme TIGNEL Jeannine 184 Chemin Neuf 38260 SARDIEU	04 74 20 62 41
AMICALE BOULES	M. GUILLAUD Hervé 100 Route de Châtenay 38260 SARDIEU	04 74 20 60 72
A.S. GYMNASTIQUE	Mme PIBOU Maud 52, Rue de la Perroche 38260 SARDIEU	04 74 20 50 68
BB MOUV'	Mme CHARVET Claire 355 Lotissement de l'Orée du Parc 38260 SARDIEU	09 51 60 28 51
Comité d'Animation de Sardieu	Mme OGIER Stéphanie 887 rue de la Perroche 38260 SARDIEU	04 74 20 65 58
LES AMIS DE LA BELOTE	M. NERAUDAU Robert 370 Chemin de Poinponnier 38260 SARDIEU	04 74 15 05 82
LES BLES D'OR	M. BOUVIER-RAMBAUD Jean-Claude 203 Route de la Côte St André 38260 SARDIEU	04 74 20 54 50
L'EVEIL MUSIQUE	M. BOUVIER Eric 57 Chemin de l'Ardelier 38260 SARDIEU	04 74 20 61 19
	et M. VIAL Franck	04 76 65 15 68
SOU DES ECOLES	Mme PESAVENTO Sindy 101 Lot. le Clos des Vignes 38260 SARDIEU	04 74 20 91 21
TWIRLING-SPORT	Mme BUENERD Yvette 850 Chemin des Croix 38260 LE MOTTIER	04 74 58 42 30
U.M.A.C.	M. LAMY Yves 19 lotissement des Ligodières 38260 SARDIEU	04 74 20 31 34
UNION PAROISSIALE	M. BRENIER Robert 103 Vie de St Siméon 38260 SARDIEU	04 74 20 53 12

Structures municipales

BIBLIOTHEQUE Structure municipale	Mme DEBRET Claudine 126 Lot. le Clos des Vignes 38260 SARDIEU	04 74 57 62 28
CANTINE & GARDERIE Structure municipale	M. ROUX Raymond Mairie 38260 SARDIEU	04 74 20 24 69



***Nouvelle association créée
par des assistantes maternelles
de Sardieu.***

BB MOUV'

Proposant aux enfants de moins de 3 ans (non scolarisés) et à leurs parents, un samedi par mois de 9h30 à 11h30 à la salle d'évolution de l'école de Sardieu, des jeux et jouets sous forme de petit parcours, un coin lecture, des comptines, des rondes, de la musique ... Tout ce qui peut permettre au parent de passer un moment privilégié avec son enfant.



Chaque mois, la séance adopte un thème différent, Noël, printemps ...

Nous rappelons que les enfants sont sous la responsabilité des parents.

Cotisation de 3 euros par famille pour un an.



Voici les dates des rendez-vous en 2016 :

16 janvier
06 février
12 mars
02 avril
21 mai
11 juin

charvetclaire@gmail.com

UN CHASSEUR HONORÉ

En prenant son premier permis de chasse dans les années 1940 à Chambaran et après un passage dans une ACCA Savoyarde et celle de Saint Ismier, c'est à la Côte Saint André auprès de Jo Manchon, à l'époque président de l'ACCA, que Marcel Dumas durant plus de vingt ans, exercera des fonctions majeures au sein du conseil d'administration de cette association. Il intégrera ensuite l'ACCA de Sardieu. Pour ce « parcours de chasse » de plus de 70 ans et à la demande du président de l'ACCA de Sardieu, la Fédération Des Chasseurs de l'Isère a souhaité décerner à Marcel Dumas, la médaille du mérite. C'est entouré des chasseurs de Sardieu, de Monsieur Antoine Grain représentant la FDCI, que son ami Jo Manchon lui a remis, non sans émotion, cette distinction. A l'issue de cette cérémonie Marcel qui avait annoncé sa volonté d'arrêter de pratiquer sa passion a été nommé président d'honneur de l'ACCA de Sardieu. Félicitations Marcel !



EN AOUT LE TIR AUX PIGEONS

Comme en 2014, le ball-trap a attiré de très nombreux participants venant de toute la région. C'est encore avec plus de 500 planches (environ 5 participants par planche soit 2500 inscriptions individuelles) que le ball-trap de Sardieu confirme son statut d'événement majeur pour les passionnés de ce loisir.



Passer de 200 à 500 planches en quatre ans n'est pas le fait du hasard. Même si l'amélioration de la communication, durant les mois précédant la manifestation, l'optimisation du fonctionnement durant les épreuves, l'amélioration des services de restauration y ont fortement contribué, cette réussite est surtout due à la mobilisation d'un grand nombre de sociétaires et de sympathisants de la chasse qui durant la durée de l'épreuve apporte à toutes celles et à tous ceux qui nous font le plaisir de leur visite, leur gentillesse et leur sourire. Voilà notre vraie « valeur ajoutée ».

VOUS SOUHAITEZ PARLER ECOLOGIE Encore cette saison les chasseurs confirment leur véritable rôle dans la gestion du territoire et de la faune sauvage.

IMPLANTATION DE HAIE Comme cela avait déjà été le cas l'année dernière dans « le Bessey », en partenariat avec la Fédération des Chasseurs de l'Isère, une nouvelle haie a été implantée sur les terrains de Monsieur BLACHE en limite de Marcilloles. C'est encore 200 mètres linéaires de haies qui permettront à l'ensemble de la petite faune sauvage de trouver refuge et nourriture durant toute l'année.

PIEGE A NITRATE La PAC (Politique Agricole Commune) impose aux exploitants agricoles, après la récolte de certaines céréales, de réimplanter un couvert intermédiaire. Pour inciter un peu plus à cette initiative les chasseurs de SARDIEU ont offert de quoi couvrir plus de 10 hectares de terrain (soit 100.000 m²) d'une semence spécialement étudiée pour piéger les nitrates et contribuer également à créer des zones de nourriture pour tous les insectes volants surtout les abeilles. Débuté en 2013 avec deux agriculteurs chasseurs, nous contactons chaque année de nouveaux exploitants agricoles afin de faire perdurer cette opération. 2016 verra donc cette opération renouvelée avec de nouveaux partenaires.



PRESERVATION DU FAISAN COMMUN Au printemps a été réintroduit, sur le territoire de notre village, plus de 100 faisans communs destinés à la reproduction. Mais une opération de reproduction ne peut aboutir qu'avec de l'obstination et des sacrifices de la part des chasseurs. C'est pour cela que la majorité d'entre eux ont accepté de fermer la chasse aux faisans communs durant la saison 2015 /2016 et cela, afin de préserver l'espèce.



A.C.C.A. CHASSE

Il est plus facile de parler d'écologie que de mener des actions concrètes en faveur de l'environnement, l'écologie n'est le monopole de personne, et les chasseurs, de par leurs actions, sont des acteurs incontournables du développement durable de notre village.

La chasse menace-t-elle la biodiversité ? FAUX !

La biodiversité est bien fragilisée de nos jours mais la chasse n'est pas responsable. L'urbanisation, le développement des infrastructures et l'agriculture intensive fragilisent les habitats des espèces et font disparaître des zones naturelles nécessaires à la vie d'espèces sauvages.

Quant aux chasseurs, leur bonne connaissance de la faune sauvage et de leur environnement proche leur permet d'agir quotidiennement pour la préservation et la restauration des territoires.

Des plans de gestion des espèces sont également mis en place par les fédérations des chasseurs pour réguler le nombre d'animaux et ainsi mieux les protéger. L'ACCA de Sardieu fait partie d'une unité de gestion du lièvre, réalise des comptages de gibier pour évaluer au mieux le nombre d'espèces qu'il est possible de prélever.

La chasse : un loisir dangereux ? FAUX !

L'utilisation d'armes à feu contribue à donner une fausse image de la chasse.

La chasse est pourtant une des activités de plein air les plus sûres. En effet, l'utilisation d'armes fait de la sécurité la principale préoccupation du monde de la chasse : l'épreuve théorique du permis de chasser est composée d'environ 30% de questions sur la sécurité et toutes sont éliminatoires. L'épreuve pratique est, elle aussi, axée sur la sécurité.

Des formations et des documents d'information sont proposés par les fédérations des chasseurs tous les ans.

En quelques chiffres :

1 300 000 chasseurs, 130 accidents par an dont moins de 20 mortels, 90% ont lieu entre chasseurs eux-mêmes. C'est bien moins que pour d'autres sports tels que les sports de montagne.

Cependant, les chasseurs ont conscience qu'ils doivent être, à tout instant, vigilants et qu'ils ne sont pas les seuls utilisateurs de la Nature.



L'institution des services à la personne 70 ans d'histoire.

*Par conviction et engagement depuis 70 ans,
le quotidien de nos clients est notre métier.*

L'ADMR Isère est représentée par **158 associations locales** animées par **1600 bénévoles** et assure le soutien aux **22 200 clients**.



L'association «BIBU» BIEVRE-BURETTES intervient sur sept villages dans le territoire BIEVRE VALLOIRE : **BALBINS, FARAMANS, MARCILLOLES, ORNACIEUX, PAJAY, PENOL, SARDIEU.**

DOMICILE

> Ménage, repassage, jeux, promenade, écoute.

FAMILLE

> Garde d'enfants à domicile, soutien moral en cas d'aléas de la vie,

> Action socio-éducative avec les **Techniciennes d'Intervention Sociale et Familiale** (T.I.S.F.).

AUTONOMIE

> Pour mieux vivre chez soi plus autonome, l'A.D.M.R. accompagne les personnes dans les actes quotidiens de la vie, en situation de handicap ou âgées, au retour d'une hospitalisation.

En 2014, 20 680 heures d'intervention ont été effectuées par 26 salariées auprès de 125 clients, âgés ou handicapés.

Une baisse de 16,90 % par rapport à l'année précédente.

Pour le service famille, ce sont 1 643 heures d'intervention effectuées par les T.I.S.F. auprès de 18 clients.

Soit une hausse de 381 heures par rapport à l'activité 2013.

L'association Bièvre-Burettes a fêté ses 40 ans de service à domicile.

A l'occasion de l'assemblée générale, les quatre présidents successifs de l'association

ont évoqué son histoire avec passion :

Alain BOURDAT, qui a créé la structure en 1974,

suivi de Maurice VEYRON, Noël MEYNIER

et Hubert BEC, qui a quitté l'association en fin d'année.

De nouveaux bénévoles seraient les bienvenus au sein de l'association.

Pour tous renseignements, contactez le bureau ouvert tous les matins de 9H à 12H

04 74 54 29 45



1945 **70** ans d'histoire 2015

En 70 ans, l'ADMR a changé plusieurs fois de nom et de logo, traduisant les évolutions du mouvement et s'adaptant à celles de la société. Retour sur l'histoire des logos.

L'aide à la famille

Les Aides familiales rurales (AFR) sont issues, en 1946, du Mouvement familial rural (MFR). Ce nom ancre directement le réseau dans la ruralité. Il s'agit aussi de mettre en avant l'aide apportée aux familles. À l'époque, l'idée est d'avoir une aide familiale pour une association, et une association par village, d'où le choix du pluriel pour le nom du réseau. Le logo, lui, évoque le milieu rural, grâce au A représenté sous la forme du clocher d'un village.

C'est en 1972 qu'a lieu le premier changement d'appellation de l'AFR : les « Aides familiales rurales » deviennent « l'Aide familiale rurale ». Il traduit l'évolution du service proposé par les travailleuses familiales : le mouvement n'est plus exclusivement centré sur les aides familiales avec leur spécificité professionnelle, mais sur la notion d'aide à la famille. Cependant, le sigle AFR vit en réalité ses dernières années...

L'association du service à domicile

En effet, quatre ans plus tard une nouvelle appellation « l'Aide à domicile en milieu rural » (ADMR) est adoptée. Elle souligne l'évolution du mouvement : il s'agit désormais d'aider toutes les personnes à bien vivre chez elles.

À nouveau sigle, nouveau logo. Cependant, la filiation entre l'ADMR et l'AFR y semble évidente : une forme ovale similaire, un A en forme de clocher, et les lettres qui composent le reste du sigle empilées à ses côtés... L'objectif est évidemment d'assurer la continuité dans ce changement d'orientation.

Ce n'est qu'à l'occasion de son 50e anniversaire, en 1995, que l'ADMR change de logo et de signature. Dans le nouveau logo, l'appellation ADMR demeure, mais la référence au milieu rural n'est plus mise en avant. La signature « l'association du service à domicile » évoque clairement la mission première de l'ADMR. Le nouveau logo s'enrichit graphiquement : tout le village est désormais visible, le clocher toujours en évidence au centre de l'image.

Une modernisation continue

10 ans plus tard, pour son 60e anniversaire, l'ADMR décide d'y ajouter une troisième couleur, le jaune.

En 2010, l'ADMR déploie une nouvelle identité visuelle, présentée au forum des associations de 2009, à Lyon et adoptée par l'assemblée générale. Le logo s'accompagne d'une signature : « la référence du service à la personne ». L'évolution du contexte dans lequel s'inscrit l'ADMR l'amène à moderniser son image, afin de favoriser son développement auprès de tous les publics.

La police des caractères, fine et élégante, confère un sentiment de solidité de l'institution. La personne qui est au cœur de la vocation et du métier de l'ADMR apparaît ; c'est une personne en mouvement, qui représente autant le client, le bénévole que le salarié. La signature, intégrée au logotype, est l'expression du positionnement stratégique de l'ADMR : l'institution de référence du secteur des services à la personne.

1946



1976



1995



2004



2010



L'amicale compte 52 licenciés pour l'année 2015-2016

2 licenciés en 3ème division
20 licenciés en 4ème division
5 licenciées féminines
8 cartes de membres honoraires
17 licences loisirs

Plus les 3 jeunes de Sardieu licenciés au C.F.J.B Bièvre Isère (Centre de Formation des Jeunes Boulistes).

Tarifs des licences

Licence 3ème division : 69 €
Licence 4ème division : 54 €
Licence 4ème féminine : 54 €
Licence loisirs : 35 €
Carte de membre honoraire : 20 €
Calendrier du groupement gratuit
Calendrier de l'Isère : 3,00 €
Calendrier propagande : 5,00 €



Dates des concours 2016

Samedi 13 février à 8 h : Salle multi sports, 16 quadrettes par poules. 3ème et 4ème div.+1N.

Dimanche 24 avril à 8 h : Zone de loisirs. Éliminatoires simples 3ème et 4ème div. Secteur.

Samedi 30 avril à 9 h : Qualificatif simples jeunes F-18. F-15. G-18. G-15 ans.

Dimanche 1er mai à 8 h : 32 simples 4ème div. Promo challenge Nicoud.

Dimanche 1er mai à 9 h : 32 simples 3ème et 4ème div. Promo challenge Louis Berthon.

Dimanche 1er mai à 14 h : 16 doubles 3ème et 4ème div. Promo challenge de la municipalité.

Samedi 28 juin à 9 h : Omnium du secteur. A FARAMANS.

Samedi 9 juillet à 13 h 30 : 16 doubles 3ème et 4ème div. Promo challenge Seguin.

Dimanche 7 Août à 9 h : Challenge du souvenir Michel Jury. Repas midi et soir.



AMICALE BOULES

Résultats 2015

Challenge de l'amicale à la Côte St André : Vivier J-P gagne Pellet G. 11/3.

Challenge Nicoud : Ferrieux Pierre gagne Moucheroud 13/7.

Challenge Louis Berthon : Vandenberg R. gagne Bois 13/10.

Challenge municipalité : Fayant J. Berlioz D. gagne Corréad M. Arnaud S.13/2.

Challenge Seguin : Soyard Martine gagne Nicoud M. Roux J-C. 13/6.

Challenge Jury : 1er Nicoud L. Bouget B. Abel R. Correard F.

2ème Fayant J. Brenier M. Bouvier E. Arnaud S.



Boulodrome

Je voudrais remercier Jean-Marie Gonzales et Bernard Bouget qui s'occupent de l'ouverture du boulodrome de la Côte St André les lundis de 14H à 18H pour la période du **1er octobre 2015 au 30 avril 2016**. 1 lundi sur 2 avec St Siméon de Bressieux.

Tout licencié peut y aller.

Les jeunes

Pour les jeunes, les entraînements ont lieu au boulodrome de la Côte Saint André.

Pour plus de renseignements vous pouvez me contacter ou vous présenter au boulodrome **le vendredi soir à partir de 18H00**.

Ou aller sur le site « sportbouleslabievre.over-blog.com ».

3 jeunes de Sardieu font partie du Centre de Formation Jeunes Boulistes de Bièvre Isère.



Bonne saison à tous.

Le président : M. Hervé GUILLAUD
100 route de Châtenay 38260 SARDIEU

Tél. : 04 74 20 60 72
Portable : 06 86 50 11 94
herve.guillaud@orange.fr

Un quart de siècle d'existence pour le Club des Blés d'Or qui rassemble chaque semaine les aînés du village.

C'est en **1989**, à la fin du repas des aînés de la commune que tout a débuté. En fin de journée, au moment de se séparer après la dégustation de l'excellent repas, quelques danses, des chansons, des blagues...

C'est à regret qu'il faut se quitter et l'on entend : « on a passé une bonne journée, mais il serait bien de se retrouver plus souvent ... » M. Roger Bert, Maire et son conseil municipal lancent à la cantonade « pourquoi ne créez vous pas un club des aînés comme dans certaines communes alentours ?! » !



Cette proposition a mijoté tout l'été et le lundi 27 novembre, à l'initiative de Mr le Maire et de son conseil municipal, une cinquantaine de retraités ont répondu à l'invitation qui leur a été faite pour constituer un club des aînés ruraux. M. Albert GOUBET de la Côte St André, président départemental, et Mme Eliane REGAL présidente du club d'Ornacieux-Balbins ont donné toutes les informations pour constituer le club des aînés ruraux de Sardieu dénommé «**Les Blés d'Or**».

Le premier bureau élu était le suivant :

Président d'honneur : Bert Roger, Maire

Président : Jacquet Roger

Vice-présidents : Berthon Louis et Cune Germaine

Secrétaire : Ogier Madeleine ; Soeur Marcelle et Tignel Henriette, secrétaires adjointes

Trésorier : Seguin Roger ; Matthieu Camille et Moyroud Paul, trésoriers adjoints

Membres : Manin André, Vial Biron Henry, Tournier Mado.

Dès la première année le club compte 91 adhérents. Les activités s'enchaînent (belote, bridge, scrabble, pétanque, voyages et repas ...). Chaque année de nouvelles têtes nous rejoignent tandis que d'autres s'en vont. Les effectifs restent stables.

L'année 2015 a de nouveau été riche en activités diverses :

Le 17 janvier : l'assemblée générale a rassemblé tous les adhérents pour fêter les 25 ans d'activité du club et un beau calendrier illustré de belles photos souvenirs a été édité à cette occasion.

Le 7 mars : le traditionnel concours de belote a fait le plein, malgré un temps printanier, les truites sont toujours autant convoitées.

Le 10 mars : en collaboration avec le sou des écoles et les enseignants, le carnaval intergénérationnel, paré de beaux costumes, a enchanté petits et grands.

Le 4 juin : une sortie au cabaret «Le Moulin Bleu» à Thiers a rassemblé une soixantaine de participants. Le déjeuner spectacle a enthousiasmé le public dans une féerie de chants, danses, magie, costumes, paillettes.





LES BLÉS D'OR

Le 17 juin

3 triplettes ont participé, parmi les 125 équipes, au championnat départemental de pétanque à La Frette et le lendemain, une équipe a disputé le championnat régional au même endroit.



Le 1er août

Malgré un temps incertain, 58 doublettes (un record) se sont affrontées en toute amitié pour emporter le challenge J.P. Fréchat : enjeu du concours de pétanque ...

Le 27 août



55 voyageurs ont pris la direction de la Maurienne pour une visite très pédagogique du musée de l'aluminium, puis après un bon repas, le musée du couteau Opinel a ravi tous les participants.

Le 24 septembre

Un groupe de marcheurs a participé à Valencogne à la randonnée «Sur les chemins de Compostelle» au coté des 250 participants venus de tout le département.

Le 11 octobre

C'est la porte ouverte, une journée d'amitié et d'échange avec la population du village. Les élus, les présidents d'association, les représentants des clubs alentours et tous les visiteurs ont pu se restaurer, se désaltérer et tenter la chance pour emporter un joli lot à la tombola.

On ne s'ennuie pas

au club des blés d'or,

alors venez découvrir nos activités et notre joie de vivre

chaque mardi

de 14 à 18 heures à la salle des fêtes.



Le Président Jean-Claude BOUVIER-RAMBAUD

L'ÉVEIL DE SARDIEU



2016
SARDIEU.info

L'Eveil est toujours là 70 ans plus tard



En effet il y a 70 ans l'Eveil a été crée par des autodidactes qui ont su fédérer, motiver, apprendre à toute la jeunesse de Sardieu.

Pas une famille ne manquait cet appel qui était perçu comme nouveau, convivial et ludique pour l'époque. Notre société a fait naître des vocations, imaginez 40 ans au service de l'Eveil pour deux de nos musiciens actuels!

Malgré une crise certaine, nous sommes toujours là et tenons bon avec nos 12 mu-

siciens. Si la passion, la convivialité et l'entraide n'étaient pas au rendez-vous, tout cela serait terminé à notre plus grand regret. Un grand merci à Franck Gilbert, notre chef qui passe du temps et de l'énergie à nous concocter de petits morceaux appropriés à notre formation.

Imaginez l'Eveil qui défile à Paris ... et bien oui, cela est arrivé et certains d'entre nous s'en souviennent encore tant cela paraissait irréel pour nous, petite commune de l'Isère. Et nos sorties mythiques à Andancette, des souvenirs pour nos anciens et pas toujours bons, tant nos jeunes étaient indisciplinés... Mais que de bons souvenirs qui ont crée ce noyau dur qui fait perdurer l'Eveil.

Nous tenons à remercier aujourd'hui toutes ces personnes sans qui l'Eveil n'existerait pas et surtout nos anciens qui sont toujours présents pour nous soutenir, sans oublier nos disparus qui nous ont tant apporté. Grâce à votre soutien, nos manifestations sont une grande réussite et nous vous en remercions sincèrement. Un grand merci aussi à la municipalité qui laisse une salle à disposition chaque vendredi soir pour les répétitions.

Nous vous donnons rendez-vous pour nos prochaines manifestations. Merci à tous.

Rendez-vous lors de notre concert gratuit du **1er mai 2016**



A bientôt sardieurots (otes) ! Bonne année 2016 à toutes et tous !

Les co-présidents de l'Eveil : Franck VIAL et Eric BOUVIER





A.S. GYMNASTIQUE

Qui arrive avec énergie et en pleine forme ?

L'A.S. Gym !

Pour la saison 2015/2016, nous sommes 46 licenciés à la **F. F. G. V.**

Fédération Française de Gymnastique Volontaire

répartis en 2 groupes :

Les séniors : 14 inscrits dont 2 messieurs
se retrouvent chaque **lundi de 17h30 à 18h30.**

Les adultes : 32 inscrites pour suivre les cours,
2 fois par semaine,
les **lundis et mercredis de 20h15 à 21h15.**

Chaque semaine nous apprécions ces séances
où se mêlent gym et bonne humeur, motivés par
l'entrain de Christine et la musique.

Christine nous dispense des cours énergiques,
dynamiques comme

des enchaînements chorégraphiés,

du step,

de la zumba,

des circuits training,

du renforcement musculaire, etc.

**Christine suit régulièrement des stages
et des formations**

qui lui permettent de rester au top et de nous proposer
de nouveaux exercices.

Nous la félicitons pour son **diplôme, B.P.J.E.P.S.**

Brevet Professionnel de la Jeunesse,

de l'Education Populaire et du Sport, obtenu cette année.

L'A.S. Gym vous dit :

« A très vite » !

La présidente, Maud PIBOU

© 2016 Sardieu



Un entraînement assidu et des stages réguliers ont permis aux 4 équipes, 7 duos et 20 solos de faire une bonne année 2015.

Celle-ci a débuté fin janvier avec le critérium de la ligue à Cran-Gevrier (sous la neige !) qui a permis aux twirlers de tester leurs nouvelles chorégraphies.

Championnat National 2

Le Départemental a lieu à Sassenage en février :

2 médailles de bronze en solo : Coralie Penel 3ème/18 en minime et Célia de Almeida 3ème/18 en junior.

1 médaille d'or pour le duo senior Déborah Vial et Océane Jacolin qui sont donc championnes départementales 2015.

La Ligue se déroule à moitié à domicile (La Côte St André) et à Cran Gevrier en mars :

Fin de compétition pour :

Coralie Lambert, Clara Denolly et Maéva Bouvier en solo minime.

Coralie Lambert et Coralie Penel en duo minime, à une place près !

Lucie Crétinon et Sigried Fauchon en duo junior.

Le ¼ de finale nous emmène à Draguignan en avril :

Maëlyss Petit et Coralie Penel en minime, Sofia Abbas en cadette et Célia de Almeida en junior ne font pourtant qu'une chute mais la sélection est impitoyable...

Et encore plus pour notre duo sénior puisque Déborah et Océane font un sans faute et obtiennent la médaille d'argent (2ème/9) mais finissent 32ème/63 au niveau national alors que les 30 premiers duos sont qualifiés !!

Bravo à notre équipe senior qui est championne du quart Sud Est en finissant 1ère/8.

La ½ finale s'est déroulée à Valence en mai :

Equipe minime : Maëlyss, Clara, Coralie P., Coralie L., Iliana, Solène, Maéva et Pauline.

Equipe sénior : Déborah, Océane, Sigried, Lucie, Célia et Sofia !

Championnat National 3

Départemental à Voreppe en février :

En solo, 3 médailles d'or : Lola Rennuit 1ère/28 en benjamine

Jimmy Godefroy en cadet

Claire Groshenry 1ère/12 en junior

Médaille d'argent à Clarysse Vivier en cadette : 2ème/13

Médaille d'argent en duo benjamine pour Julie Vivier et Morgiane Piat

Médaille de bronze à Mélyne Guimaraes en poussine

LIGUE à La Côte St André les 21 et 22 mars : nous avons eu la lourde tâche d'organiser ce championnat en seulement 1 mois ! Merci à tous les parents et aux musiciens de l'Eveil qui ont contribué à la réussite de ces deux jours.

Fin de compétition pour :

Solo : Lisa Rose Vivier, Romane Thomas, Andréa Guimaraes, Cloé Poutier et Emma Clavel en benjamine, Gwendoline Godefroy en minime et Emma Crétinon en cadette.

Duo : Lisa Paillet et Lylou Thivolle ainsi qu'Océane Derudas et Romane Thomas en benjamine.



Félicitations à toutes les monitrices, Agnès Pardini, Carole Buenerd, Marie-Pierre Dupuis, Amandine Thivolle et Sandrine Moiroud.





TWIRLING SPORT

¼ de finale à Cluses en avril, ne passeront pas la sélection :

Solo : Lola Rennuit (benjamine), Solène Mentaz-Berton (minime), Clarysse Vivier (cadette)

Duo : Clarysse et Claire en junior

Bravo à Caroline pour sa médaille d'argent, 2ème/21

½ finale à La Seyne sur Mer en mai : beau week-end dehors mais surtout dans le gymnase ! Je suis fière de tous mes demi-finalistes qui ont fait de belles prestations !

Solo : Jimmy Godefroy en cadet, Claire et Caroline Groshenry en junior

Duo : Julie Vivier et Morgiane Piat en benjamine, Iliana Martin et Pauline Thivolle en minime.

Equipes : les benjamines concourent à 5 (au lieu de 6) et prennent donc 10% de pénalité mais se qualifient quand même !

Les juniors, Claire, Caroline, Jimmy, Sofia, Clarysse et Clara, font presque un sans faute et finissent premiers sur 4.

Finale à Valence en juin avec cette année encore un solo et deux équipes : la tenue de cette finale dans notre ligue a permis d'économiser les frais de déplacement. Merci aux parents qui ont participé à l'organisation.

Solo : Jimmy en masculin cadet termine 4ème/8.

L'équipe benjamine (Andréa, Lisa Rose, Lola, Julie, Morgiane et Romane) réalise un beau programme et se classe 7ème/78, équipes au niveau national.

L'équipe junior, Claire, Caroline, Sofia, Clarysse, Emma et Clara, ne reproduit pas son exploit de la ½ finale mais se classe quand même 8ème sur 38 équipes au départ !

Notre gala fin juin a clôturé cette année sportive en 2015.

Félicitations à tous mes twirlers pour leur travail régulier et bien sûr à mes monitrices, Agnès Pardini, Carole Buenerd, Marie-Pierre Dupuis, Amandine Thivolle et Sandrine Moiroud. (photo N°1 page précédente)

Bravo à Déborah Vial qui, dans la foulée des championnats, a réussi son BAC et son permis de conduire ! Vacances méritées et ensoleillées pour tous.

Fin août, démonstration toujours autant applaudie au Mottier pour la « Fête de la patate », merci à tous les participants.

Et puis c'est la reprise ! Entraînements et stages se succèdent sans oublier les bons moments puisque nous avons fêté les 18 ans de Déborah et ses 12 années de présence au club.



Merci à tous nos supporters de Sardieu.

Yvette BUENERD

Manager du Twirling-Sport

SOU DES ÉCOLES

2016
SARDIEU.info

Le bureau du Sou des Ecoles, animé par des parents bénévoles, pour apporter à nos enfants de la joie et des sorties tout au long de l'année, se constitue ainsi :



Présidente : Sindy Pesavento assistée par Audrey Mazeau.

Secrétaire : Émilie Flores assistée par Estelle Flandina.

Trésorière : Audrey Jodar,

assistée par Raphaëlle Champeau et Cathy Trémouilhac.



Calendrier des manifestations 2016

Le carnaval : le dimanche 6 mars

Le loto : le samedi 9 avril

La fête de l'école : vendredi 10 juin

Les moules-frites : dimanche 13 novembre

Notre association permet d'aider au financement des différents projets scolaires, sorties, spectacles, achats de jeux ou livres, venue du Père Noël pour le goûter de fin d'année ...

Pour cela nous espérons vous compter nombreux lors de nos différentes manifestations tout au long de cette année 2016.

Le bureau du Sou des Ecoles.





UNION PAROISSIALE

Un peu de rénovation et de modernisation.

Vous avez certainement remarqué que chacune des deux chapelles de l'église ainsi que les fonts baptismaux sont éclairés par des bougeoirs électriques.

Ces travaux ont été réalisés fin 2014 par une entreprise de la région.

Beaucoup de paroissiens apprécient cette réalisation.

En entrant au cimetière, à gauche au fond de la première allée, a été inhumé le **Père Joseph Casset**, prêtre de Sardieu de 1827 à 1859.

Il a laissé un grand souvenir dans la paroisse et les paroissiens de l'époque lui ont acheté une pierre tombale, en partie restaurée dernièrement.

Depuis quelques années, la paroisse Sainte Marie de Bièvre-Liers organise en fin d'année un repas où chaque participant donne ce qu'il veut. Sont invités gratuitement les personnes handicapées ou des gens dans le besoin et tous sont heureux d'avoir passé un bon moment dans une atmosphère conviviale.

Le geste de la paroisse Sainte Marie de Bièvre-Liers est un bel exemple de solidarité.

La **fête paroissiale** avec vente de gâteaux et apéritif aura lieu **le dimanche 22 mai 2016** à partir de 10h.

La **fête de Sainte Madeleine** avec apéritif offert se tiendra **le dimanche 26 juillet 2016** après la messe.



Robert BRENIER Président de l'Union Paroissiale

Notre section de l'Union des Mutilés et Anciens Combattants (U.M.A.C.) compte à ce jour 22 membres actifs.

Lors de l'assemblée générale du 12 décembre 2015, le bureau a été réélu à l'unanimité des membres présents.

Bureau

Président : Yves LAMY

Vice-président : Robert BRENIER

Président d'honneur : Roger BOUVIER

Trésorier : Robert NICLOUD

Secrétaire : Claude CHANOZ



Cette année, nous avons eu la tristesse de compter 3 décès parmi les membres de notre association. Madame Danièle GUILLAUD, Madame Gabrielle JACQUET et notre doyen centenaire Monsieur Maximin VALLANTIN.

Cérémonies

En 2015, nous avons organisé les cérémonies de commémoration en collaboration avec la municipalité et l'Eveil, en invitant la population et les enfants des écoles à se joindre à nous afin de perpétuer le devoir de mémoire, dans le respect et la dignité.

Le 19 mars : fin de la guerre d'Algérie

Le 26 avril : souvenir des Déportés

Le 8 mai : commémoration de l'Armistice de 1945

Après la cérémonie, nous avons organisé un apéritif dinatoire, pour les adhérents et leurs épouses, qui s'est terminé dans la bonne humeur, par des jeux de société, pétanque, belote, afin de clore cette excellente journée.

Le 18 juin : appel du Général de Gaulle

Le 11 novembre : commémoration de l'Armistice de la guerre de 1914-1918

Lecture par Monsieur le Maire du message du Ministère des Anciens Combattants, et par le président de l'UMAC du message de l'UFAC.

Notre Député, Monsieur Jean-Pierre BARBIER nous a fait un discours pour marquer l'importance de cette commémoration. A noter également la présence de l'adjudant-chef Gaillard, détaché du Camp de Chambaran.





Après avoir rendu hommage au monument aux morts, la section de l'U.M.A.C. accompagné de la municipalité, de l'Eveil de Sardieu, des parents et enfants, se sont rendus en cortège au cimetière de la commune, où nous avons déposé la plaque souvenir sur la tombe de monsieur VALLANTIN. Après avoir déposé la gerbe traditionnelle, les enfants des écoles ont chanté la Marseillaise, ce que nous avons particulièrement apprécié.



Nous remercions particulièrement L'Eveil pour sa participation musicale toujours très appréciée, Monsieur Jean Pierre BARBIER, qui nous a fait l'honneur de sa présence, Monsieur le Maire et le conseil municipal l'Adjudant-chef Gaillard, détaché du Camp de Chambaran ainsi que la présence des enfants accompagnés de leurs parents, et toutes les personnes ayant participé à cette cérémonie.

Cette journée s'est terminée par le repas traditionnel, au restaurant «Douceurs d'Autrefois» à Semons.



Participation au TELETHON



Le vendredi 4 décembre nous avons participé au Téléthon où nous avons tenu avec la collaboration de l'Amicale Boule et l'Union Paroissiale la buvette du vin chaud traditionnel.

Yves LAMY Président de l'U.M.A.C.

Bilou, c'est toi qui est dans le Dauphiné Libéré aujourd'hui mais cet article n'est pas de toi ! Ta disparition nous fait souffrir et la peine est immense dans nos cœurs. Tu nous manques beaucoup, tout le temps !

La commission information municipale et la vie locale te remercient, elles ne seront plus jamais les mêmes car tu n'es plus là pour nous donner de la joie de vivre ensemble, de l'information et de l'espoir.

En ce jeudi 3 décembre 2015, tu as su nous inspirer pendant le long moment où nous avons tous fait silence pour te rendre un dernier hommage.

Une émotion si intense, un moment important, grâce à toi, car de ton vivant tu as toujours été le meilleur ami que nous avons tous aimé connaître.

*Adieu l'ami !
Adieu Thierry*

Et merci pour tout, tant de bons souvenirs et surtout : ton admirable présence dans ta vie et dans nos cœurs !



La municipalité présente toutes ses condoléances à la famille de Thierry qui a été un conseiller municipal exemplaire. Motivé et bienveillant, il nous a donné des photographies magnifiques et de grande qualité pendant toutes ces années comme rédacteur et photographe à la commission information et communication. Tout le monde à Sardieu se rappelle les séances de «photos de groupes» avec Thierry LAMY. L'émotion de la joie d'être tous solidaires et unis se voit sur toutes ses images. Le photographe sait faire partager l'émotion de l'instant, il est dans la lumière. La presque totalité des images photographiques que vous voyez dans notre bulletin communal sont de Thierry LAMY, notre correspondant local de presse !

Thierry Lamy, correspondant local du Dauphiné Libéré

SARDIEU

Joie de vivre et générosité. Ce sont les mots qui reviennent lorsqu'on évoque Thierry Lamy. Notre correspondant local dans la commune de Sardieu est décédé dans la nuit de dimanche à lundi, après avoir lutté durant deux ans contre la maladie. Il avait 46 ans. Un homme extrêmement attachant, qui avait le goût du contact et de la vie locale. Il aimait ainsi rendre compte de ce qui se passait dans sa commune de cœur.

Né à Sillans le 30 avril 1969, Thierry Lamy avait emménagé à Sardieu avec ses parents, son frère et sa sœur, alors qu'il était âgé de 9 ans. C'est sur les bancs de l'école locale qu'il rencontra Corinne,

sa future épouse. S'ils n'eurent pas d'enfant, Thierry adorait s'occuper de ses neveux et nièces qui le lui rendaient bien. Chauffeur routier durant toute sa vie, en grande partie pour les Transports Giron, il adorait son métier qu'il avait dû laisser de côté à contrecoeur pour se soigner. Depuis 2014, il était également élu au conseil municipal de Sardieu.

Ses proches garderont en tête son sourire, sa bonne humeur, son cœur sur la main et sa pudeur. Durant ces deux dernières années, il a continué son activité au sein de notre journal, en n'évoquant quasiment jamais sa maladie.

À son épouse Corinne, ses parents et ses proches, Le



Dauphiné Libéré présente ses sincères condoléances.

Les obsèques auront lieu jeudi à 10h à l'église de Sardieu.

Thierry était un homme généreux, souriant, toujours prêt à rendre service. Il passait du temps auprès des autres en tant que correspondant du Dauphiné Libéré, membre du CAS et Conseiller municipal délégué. Il participait volontiers et dans la bonne humeur aux différentes manifestations du village, son appareil photo jamais loin ... Sardieurot depuis l'installation de ses parents aux Ligodières en 1978, il a rejoint le village lorsqu'il a emménagé avec Corinne. Chauffeur routier, qui n'a pas croisé « Bilou » sur la route, nous saluant d'un petit coup de klaxon ? Ses loisirs, il aimait les passer à voyager, Mexique, Espagne, découvrir encore d'autres pays. Il était féru d'informatique, appréciant les dernières nouveautés technologiques dont il faisait profiter son entourage.

Thierry, un homme de cœur, nous a quitté après une longue maladie. Nous garderons chacun en mémoire les bons instants partagés avec lui.

BIÈVRE ISÈRE COMMUNAUTÉ A DU CŒUR !

Créé par l'association RMC/BFM, le label valorise les communes ou collectivités territoriales les plus mobilisées sur la prévention des arrêts cardiaques. L'objectif est de faire baisser le nombre de décès par arrêt cardiaque en dehors des hôpitaux.

Bièvre Isère Communauté a équipé depuis plusieurs années déjà, de nombreuses structures communautaires de défibrillateurs automatiques externes (DAE). Des appareils qui peuvent sauver des vies! En effet, chaque année, en France, 50 000 personnes décèdent d'un arrêt cardiaque extrahospitalier. Dans plus de 70 % des cas, cela se produit devant un témoin. Le taux de survie n'est alors que de 7 % alors qu'il atteint 40 % dans d'autres pays où la présence de ces appareils est généralisée.

En intervenant très rapidement, les chances de survie des victimes peuvent être multipliées par 10. Avec près de 50 défibrillateurs installés par la communauté de communes ou les mairies, Bièvre Isère Communauté fait partie des territoires les mieux équipés en DAE.

Qui peut utiliser les DAE ?

Ces appareils ont été conçus pour être utilisés par le plus grand nombre. Ils sont équipés d'un guide vocal qui aide l'utilisateur pas à pas. L'appareil détecte lui-même l'opportunité et l'intensité du choc nécessaire. S'il n'est pas recommandé, l'appareil ne délivrera aucun choc.



Pour sa première candidature, Bièvre Isère Communauté s'est vu décerner le label « Ma commune a du cœur » dans la catégorie 1 cœur (la plus haute distinction en compte 3).

Faut-il être formé pour utiliser un défibrillateur ?

Non, ce n'est pas obligatoire. Cependant, afin d'être le plus réactif possible et « dédramatiser » l'utilisation d'un DAE, il est utile de connaître la conduite à tenir et les premiers gestes de secours (massage cardiaque).

Aussi, des formations sont régulièrement proposées chaque année par Bièvre Isère Communauté, notamment en direction des associations sportives.

Des actions seront également reprogrammées dès 2016 pour le public dans le cadre des Parcours du cœur qui se dérouleront les 2 et 3 avril prochains.

Renseignements complémentaires concernant les formations au 04 74 20 98 89



Où trouver des défibrillateurs automatiques externes ?

Afin de les rendre accessibles au plus grand nombre, ils sont généralement placés dans les équipements sportifs, ou sur les bâtiments publics, et à la vue de tous. Pour plus de précisions, et en cas de d'urgence, vous pouvez télécharger l'application www.stayingalive.org. Vous aurez ainsi accès à tous les défibrillateurs disponibles sur le territoire ou géo localiser le plus proche de vous.

CHAÎNE DE SURVIE

4 minutes | 4 gestes

- 1 Appeler
- 2 Massez
- 3 Défibrillez
- 4 Attendez les secours

18
112
15

www.stayingalive.org

Association RMC BFM
Aidez-nous à sauver des vies

www.macommueneaducoeur.org ou www.associationrmcbfm.org

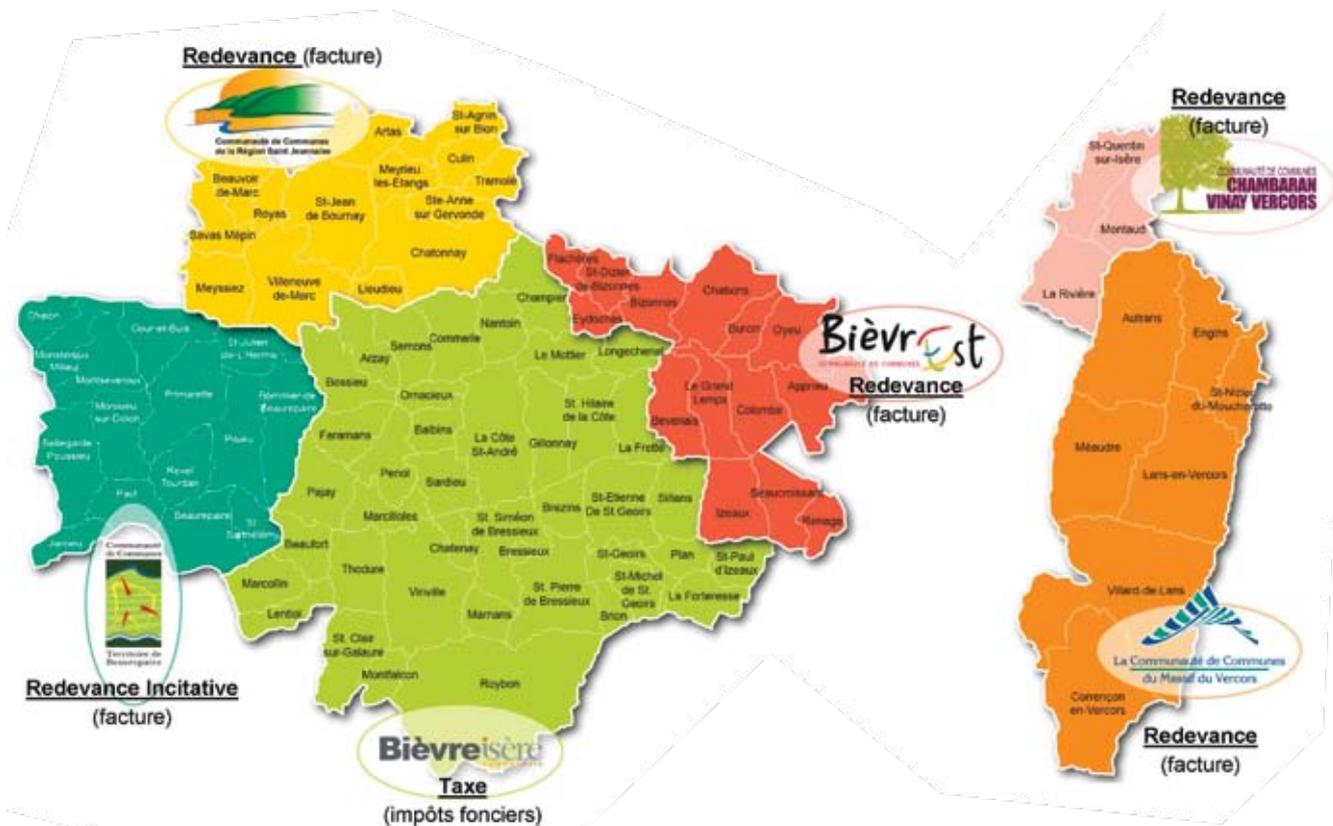
DEFIBRILLATEUR A SARDIEU

Appareil à la disposition de tous. Situé sur le mur du préau entre la mairie et la salle polyvalente. <http://sardieu.info/fr/mairie/defibrillateur.htm>

SICTOM des Pays de la Bièvre

La gestion des déchets sur le territoire 2015-2016

Le SICTOM de la Bièvre assure le traitement des ordures ménagères (traitement mécano biologique et enfouissement des déchets résiduels), la collecte et le tri des déchets recyclables en vue de leur expédition vers les usines de recyclage, et l'enfouissement des refus de déchèteries (encombrants).



Il établit à chacune des Communautés de Communes membres une facture par trimestre en fonction des tonnages collectés ou apportés.

Ces dernières s'occupant de la collecte des ordures ménagères et de la gestion des déchèteries, répercutent le coût global de ce service aux usagers et aux professionnels. Pour cela 4 modes de financements sont possibles :

La TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) : elle apparaît sur la feuille des impôts fonciers et est calculée comme la taxe foncière sur les propriétés bâties. Son montant varie donc en fonction de la valeur du logement. Pour les locataires, le montant est répercutée dans les charges locatives.

La Redevance Spéciale : elle complète la TEOM et correspond à la participation des professionnels (entreprises ou administrations) pour la collecte et le traitement de leurs déchets d'activités.

La REOM (Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères) : c'est une rémunération pour le service rendu aux usagers. Les collectivités sont libres de déterminer sa composition (part fixe, part variable selon nombre de personnes par foyer). Chaque foyer reçoit une facture correspondante.

La Redevance Incitative : c'est une REOM (Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères) dont le montant varie en fonction de l'utilisation réelle du service. Elle est calculée en fonction de la quantité ou du volume de déchets produits par le ménage ou l'entreprise. Concrètement, cette redevance comprend : une partie fixe de contribution au service, similaire à un abonnement, destinée à couvrir au plus juste les frais fixes de collecte et de tri des déchets; et une partie variable calculée en fonction du poids ou du volume des ordures ménagères (qui couvre les frais de traitement de ces déchets) et qui inclut un forfait minimum.



La communication point fort de la sensibilisation

Des vidéos qui permettent de donner des réponses sur la finalité et l'utilité du geste de tri sont disponibles sur www.sictom-bievre.fr/tri-recyclage-et-prevention/les-debouches-du-recyclage

Le SICTOM de la Bièvre met à disposition des associations, collectivités, écoles, du matériel de tri pour leurs manifestations : poubelles de tri, affichage, ainsi que des gobelets réutilisables en partenariat avec le Département de l'Isère.

L'essentiel de l'information sur les gestes de tri passe par la sensibilisation des enfants, c'est pourquoi le SICTOM intervient gratuitement dans les écoles. L'équipe de communication adapte chaque animation au niveau scolaire et accompagne les projets d'écoles sur demande des enseignants.

Si vous souhaitez des renseignements : 04 74 53 82 32



Des incivilités qui coûtent cher !



Eco Citoyen, Comment faire ?

Les déchets les moins chers à traiter sont ceux que l'on ne produit pas.

Pour cela plusieurs solutions sont à notre portée :

- Acheter moins de produits emballés, et si possible près de chez nous : en allant au marché hebdomadaire, rencontrer les producteurs en direct, sans oublier mon panier !
- Ne pas tout jeter dans la poubelle des ordures ménagères : en faisant le tri pour recycler, en donnant ce dont je n'ai plus besoin, en réparant, en louant ou en empruntant un outil, du matériel pour ne pas acheter ...
- En rapportant les médicaments à la pharmacie, les piles et les appareils ménagers au magasin et le reste à la déchèterie.
- Utiliser les stop pub sur la boîte aux lettres.
- Essayer d'utiliser moins de produits toxiques (entretien de la maison, pesticides au jardin, engrais) : en essayant de faire du compost au jardin. Le SICTOM propose des formations gratuites au printemps.
- Faire des économies sur la consommation d'eau : en récupérant l'eau de pluie pour arroser les plantes, les fleurs, le potager... pour la chasse d'eau des toilettes.
- Faire des économies d'énergie : en éteignant les appareils en veille (-11% sur la facture à la fin de l'année si toutes les veilles sont éteintes).

Plus d'info sur : www.sictom-bievre.fr

Au Moyen-Age, le toponyme (nom de lieu) «SARDIOCO» est utilisé pour Sardieu, jusqu'au XVème siècle. Les témoignages les plus anciens remontent à 1040 et 1107.

1040, un manuscrit indique que Sardioco fait partie de la baronnie de Bressieux et relève du diocèse de Grenoble. **1107**, un capitulaire (registre médiéval où sont énumérées les attributions d'une seigneurie, d'un évêché, d'une abbaye ...) porte les décisions du pape Pascal II du 29 janvier 1107 qui tranchait une querelle entre l'archevêque de Vienne et l'évêque de Grenoble à propos du Comté de Sermorenc (Voiron) : l'Est de la région revient à l'évêque de Grenoble et l'Ouest relève de l'archevêché de Vienne. Et Sardioco est alors sous l'autorité de Vienne.

Les seigneurs laïcs de la région, la famille des comtes d'Albon dépouille peu à peu les archevêques viennois de leurs prérogatives civiles (impôts, péages, monnaies, fondations de villes ...). Ils prennent le titre de Dauphin à partir de **1133**. Ce titre sera transféré au fils aîné du roi de France lors de la vente, par le denier Dauphin indépendant Humbert II, du Dauphiné à la France en **1349**.

Un peu d'étymologie (étude de l'origine des mots) :

La racine «SARD» se réfère au défrichement d'une forêt. Les vieux mots «essarter» et «essartage» signifient «défricher» et «défrichement». Les habitants de Sardieu ont été appelés autrefois «les défricheurs».

Le suffixe « IACO » (ou IACUM ou ACUM) indique une appartenance à une famille ou un groupe de familles. Ce suffixe a évolué en «IEU» ou «IEUX» et s'est fixé au XVème siècle. Il est très fréquent en Bas-Dauphiné.

Le site originel de Sardieu.

Première remarque : il n'y a pas eu de fouilles archéologiques sur le territoire de Sardieu. La découverte sur les flancs du chemin du Pavé, dans les années Soixante, après un très gros orage, d'une canalisation en poterie n'a pas été exploitée. Ce type de canalisation fait de tubes d'une trentaine de centimètres et emboîtés remonte à l'époque romaine et a été utilisé jusqu'au XIXème siècle, avant la diffusion des tuyaux métalliques.

Deuxième remarque : La Bièvre n'est pas vierge de témoignages très anciens. Le plus important est un char en bronze découvert en 1888 sous un tumulus (amas de terre sur une sépulture) dans la plaine de La Côte St André. Il a été daté comme étant de vers 800 avant notre ère. Il figure dans les collections du musée gallo-romain de Lyon. Des monnaies du Ier au IIIème siècles ont été trouvées. Mais rien à Sardieu !

Troisième remarque : ce qui suit n'est qu'une hypothèse mais qui est la plus probable. Le site originel se trouverait au lieu dit, autrefois, «l'Abbaye», aujourd'hui, propriété Pollier. Là se trouvait, jusqu'à la Révolution de 1789, un prieuré dépendant du monastère de Cisterciennes installé dans le Chambaran, sur les terres des barons de Bressieux, au lieu dit «Laval Bénite». Cette abbaye de femmes nobles fut probablement fondée au milieu du XIIème siècle sous la protection d'Aymard II de Bressieux. L'abbaye, après un incendie en 1564 puis un saccage lors des guerres de religion, en 1582, a quitté les solitudes forestières pour s'installer à La Côte St André en 1623, dans le quartier des halles. Ce déménagement n'a pas dissout le lien avec le prieuré de Sardieu qui demeure sur le même lieu.

Pourquoi cet emplacement ? Élément primordial : il y a une source régulière au bas du coteau.

Cette source existe toujours et sert à abreuver un troupeau bovin. Le sol au pied du coteau est colluvial : enrichi par l'érosion du Bessey et de la pente lors des orages. Il est léger et facile à travailler.

Plus au sud, le terrain est constitué des alluvions du Poipon ; qui, débordant assez régulièrement, apporte des limons fertiles. Le sol est plus lourd mais les araires peuvent le travailler aisément. Ce qui n'est pas le cas des espaces caillouteux de la Plaine ou de ceux très lourds car argileux du Bessey.

La chapelle de ce prieuré servit de lieu de culte paroissial jusqu'à la construction de l'actuelle église en 1864-1867.



Château de l'Abbaye (maison Pollier).



De SARDIOCO à SARDIEU

Une autre chapelle à Sardieu ?

Des documents anciens mentionnent une chapelle fondée et desservie par les Templiers jusqu'à la dissolution de leur ordre en 1311 (concile de Vienne, Pape Clément V). Cette chapelle se trouvait un peu au Sud de l'actuelle boulangerie, près de la maison de Monsieur André Tournier. Son père avait trouvé, avant la guerre de 1939-1945, des parchemins qui attestaient l'origine templière de ce lieu.

Rien ne témoigne des liens entre le prieuré cistercien et la chapelle templière. Il y en eut certainement.

Les défrichements.

Jusqu'au XVI^{ème} siècle, la Bièvre portait une vaste forêt. Le Dauphin Louis, né en 1423, fils de Charles VII et futur Louis XI (règne : 1461-1483) gouverna la province et y résida car il était en conflit avec son père. Pendant sa période dauphinoise, il chassa fréquemment dans la forêt de Bièvre le loup, le cerf ou le sanglier. Il utilisait un relais de chasse près du Rival construit au XIII^{ème} siècle. Ce bâtiment comportait une tour carrée de 6 m de côté et de 18 m de haut qui a disparu dans un incendie il y a plus de trente ans (propriété Fréchat).

François Ier né en 1494 (règne : 1515-1547), en route pour les guerres d'Italie, chassa lui aussi en Bièvre.

La carte des Cassini (père et fils), levée au XVIII^{ème} siècle, montre une plaine de Bièvre complètement défrichée, sauf en Burettes. Cet essartage massif répondait à plusieurs besoins : bois de construction, bois de chauffage, construction des clôtures de prairies, outils agricoles ... mais aussi création de champs pour les cultures ou de pacage pour les troupeaux, en particulier pour les moutons.

Ces défrichements se lisent sur le parcellaire antérieur au **remembrement de 1983**. Le long des chemins, les champs sont étroits et allongés en forme de lames de parquet. Au delà, les champs sont massifs et parfois irréguliers. Ce qui peut s'expliquer par des défrichements autorisés par les agents du seigneur à proximité des chemins et des essartages plus «spontanés» à l'intérieur de la forêt, à partir de clairières. Champs régularisés ultérieurement après prélèvement des taxes.

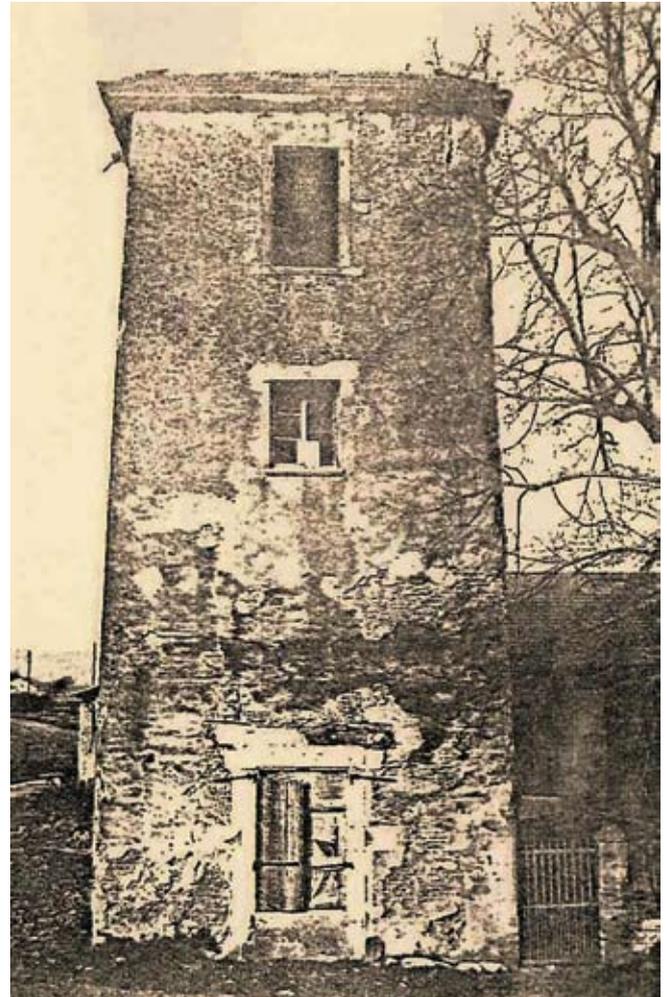


Photo de la tour « Fréchat » tirée de V. VIAL

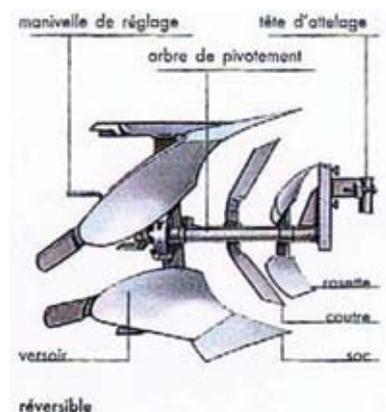
Document tiré du cadastre avant le remembrement (parcelles) >>> PAGE SUIVANTE

Dans le Bessey.

Après la disparition des arbres, cet espace fut une lande pour les moutons. C'est au cours du XVIII^{ème} siècle avec l'abandon des araires en bois et la généralisation des charrues à versoirs métalliques, plus la multiplication des chevaux de labour en lieu et place des «vaches de travail», que le Bessey aux sols argileux, lourds et donc difficiles à travailler fut mis en culture.

Dans la Plaine.

Ce fut un long et pénible travail pour pouvoir mettre en culture. Les cailloux fluvioglaciers ont été ramassés et entassés dans des «pierriers». Ces nombreux témoignages d'un fastidieux travail ont presque tous disparu avec le remembrement. Seules les bordures de bosquets les ont conservés. Certains ont été utilisés comme assise de chemins. Ce phénomène se voit bien sur la route qui longe le chemin de fer : à chaque carrefour avec un chemin orthogonal, il y a un dos d'âne !



Charrue réversible

HISTOIRE

les défrichements sur le parcellaire antérieur au remembrement de 1983.

Le long des chemins, les champs sont étroits et allongés en forme de lames de parquet. Au delà, les champs sont massifs et parfois irréguliers. Ce qui peut s'expliquer par des défrichements autorisés par les agents du seigneur à proximité des chemins et des essartages plus «spontanés» à l'intérieur de la forêt, à partir de clairières.



Le déplacement du village : une montée progressive sur la terrasse.

Ce phénomène s'est produit au XVIIIème siècle, lors de la mise en culture du Bessey. Il a été facilité par le creusement de puits profonds (vers 60 m) publics ou privés (voir article de Mme Anne-Marie VEYRON, bulletin n° 23 de 2005, pages 13 à 15). La construction de grandes fermes avec des granges vastes et des maisons d'habitation plus spacieuses a été rendue possible par la diffusion de la technique du pisé en banchées. Cette technique permettait des murs épais (donc solides) et des maisons à deux, voire trois niveaux.

Auparavant, les murs étaient fragiles car constitués de **colombages en bois, garnis d'un tressage de branches souples recouvert d'argile**. Quelques maisons de La Côte St André, dans des rues secondaires, laissent deviner ce mode de construction, dès lors que le crépi de façade a disparu (par exemple dans une ruelle à l'ouest de la Rue Centrale entre la Rue de l'Hôtel de Ville et la Rue Courte). Les maisons à colombage, tressage et placage d'argile étaient le plus souvent à un seul niveau. La dernière de ce type a disparu vers 1960, à Poinponnier.

La comparaison entre le «cadastre Napoléon» (1833) (1) et le cadastre actuel permet de constater qu'une partie des maisons actuelles (en pisé) étaient en place dès le premier tiers du XIXème siècle.

Photos du Videau en 1833 et aujourd'hui. >>> PAGE 59

La construction de l'église actuelle (1862 – première pierre- 1864 – premier culte en lieu et place de la chapelle de l'Abbaye)

et l'inauguration de la mairie – école en 1905

(la mairie et l'école de garçons se partageaient l'actuelle salle des fêtes, l'école des filles se trouvant au Pavé – actuelle maison Crétonin) **symbolisent le transfert du village à son emplacement actuel.**

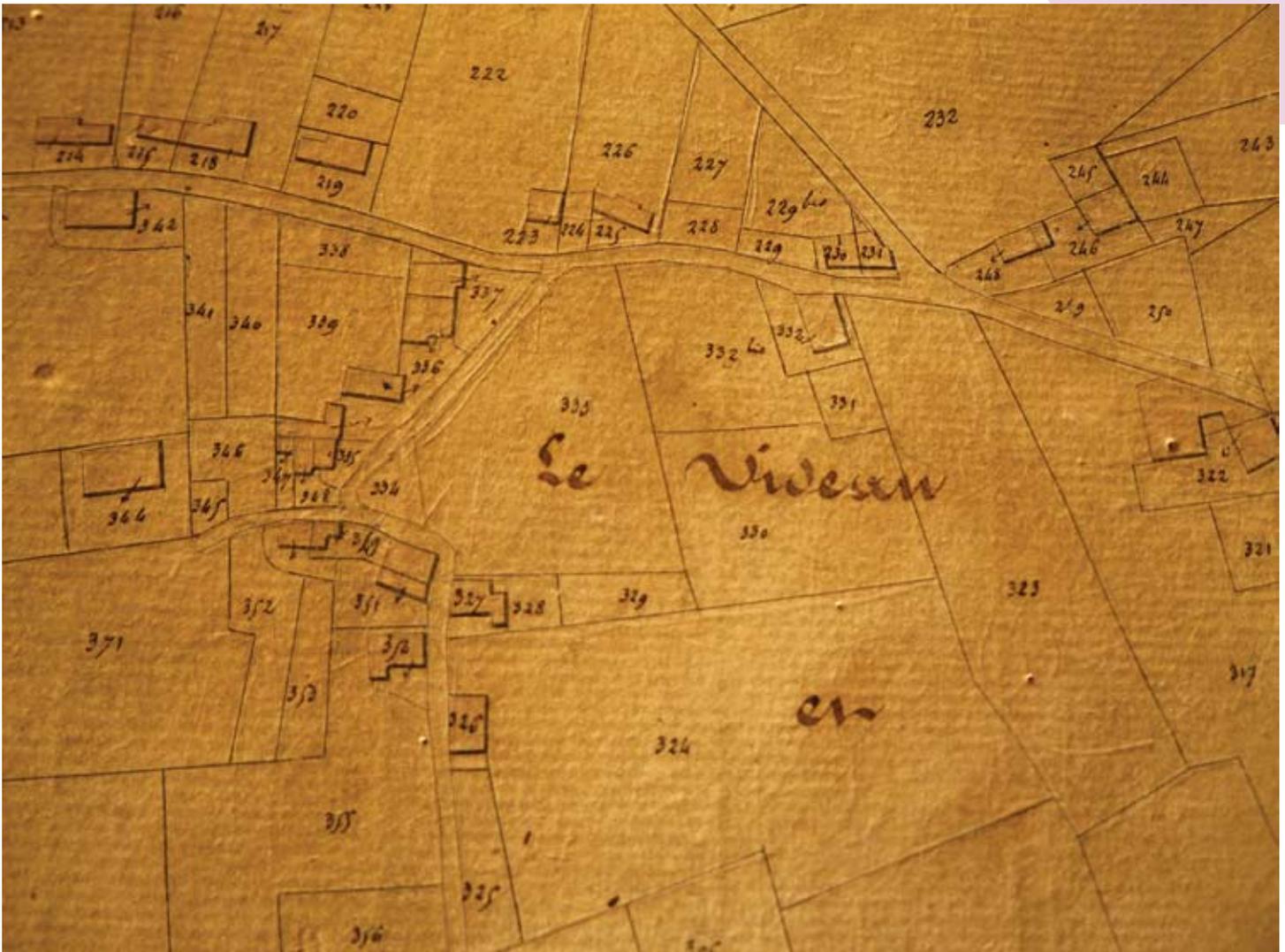
Ouvrages consultés : André PLANK, «L'origine des noms de communes du département de l'Isère». Editions Artès, Grenoble, 1995. Recherches aux Archives de monsieur Antoine-Victorius VIAL. Plusieurs livrets sont déposés à la Bibliothèque municipale.

Les articles de la rubrique Histoire sont écrits par André BARATIER-BUISSON.



De SARDIOCO à SARDIEU

Cadastre Napoléon : quartier du Videau en 1833

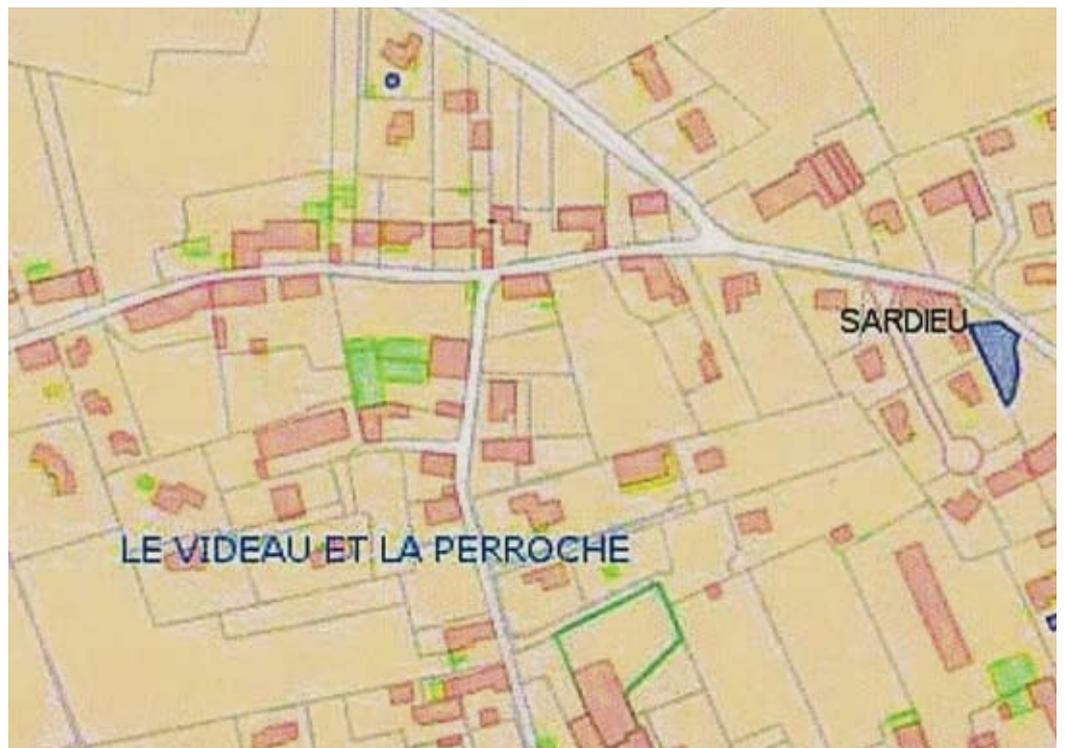


(1). **Un décret impérial de 1812** rend obligatoire, pour chaque commune, d'établir un **cadastre avec ses matrices.**

A Sardieu, le travail d'arpentage et la réalisation des plans, à la main, s'est terminé en 1833.

Ce document a reçu le nom de

cadastre Napoléon.



Extrait de cadastre d'aujourd'hui : quartier du Videau en 2015.

2015



SARDIEU en IMAGES



70ans



SARDIEU en IMAGES



2015



Landron Videau Perroche



FÊTE DES VOISINS



Poinponnier

Ligodières



DIMANCHE 8 MAI 2016
SARDIEU ZONE DE LOISIRS

FOIRE DE PRINTEMPS



& Vide-grenier



Artisanat Produits du Terroir Fruits
et de nombreux autres exposants
Buvette et restauration sur place ou a emporter

Organisé par le Comité d'Animation de Sardieu
au profit du C.C.A.S.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Tous droits réservés. © 2016 Mairie de Sardieu INSEE 473. Ne pas jeter sur la voie publique.